



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE D'ABOMEY – CALAVI

\*\*\*\*\*



FACULTE DES LETTRES ARTS ET SCIENCES HUMAINES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA  
COMMUNICATION (D. S. L. C)



OPTION

COMMUNICATION ET INFORMATION

**MEMOIRE DE MAITRISE**

**THEME**

**ETUDE DES FACTEURS COMPORTEMENTAUX ET  
ASSOCIES LIES A LA PERSISTANCE DE LA  
TRAITE DES ENFANTS : *cas des enfants  
vendeurs ambulants du marché de Ouando  
(Commune de Porto-Novo)***

Présenté par :

**Arnaud K. KOUMONDJI**

Sous la direction de :

**Dr. Antoine D. DADELE, Ph.D, MSc, DEA**

Enseignant des sciences de la Communication

Année académique: 2012-2013

## ***DEDICACES***

### **A**

- *Tous les enfants du monde,  
principalement ceux du marché de  
Ouando, victimes de la traite ou de toutes  
les formes de violence.*

## *Remerciements*

- *A mon directeur de mémoire, Docteur Antoine D. DADELE, pour avoir accepté de diriger ce mémoire. Votre rigueur, votre amour pour la communicologie, m'ont amené à aimer ce domaine de la science.*
- *A tous les professeurs du département des Sciences du Langage et de la Communication, pour les compétences et les conseils apportés à ma formation durant mon cursus universitaire.*
- *Au Docteur Jean Euloge GBAGUIDI. Vos conseils ont été d'un apport précieux dans l'achèvement de mon travail.*
- *Aux responsables des ONG, Foyer Don Bosco et Passerelle, pour leur contribution.*
- *Aux animateurs de l'ONG Mousquetaires Services et Communication(MSC), pour votre engagement dans le bien-être social des populations et le respect de la nature.*
- *A mes parents Bertin et Hélène KOUMONDJI, pour leur soutien financier, moral et spirituel durant toutes mes études et particulièrement, au cours ce travail. Trouvez-y l'aboutissement de vos prières.*
- *A ma fiancée Honorine ZINSOU pour l'amour et la motivation que tu n'as cessé de me donner durant tout le travail.*
- *A mon ami Akkilou YACOUBOU, pour le soutien et l'aide que tu m'as apportés durant la réalisation de ce travail. Puisse-t-il renforcer notre amitié.*
- *A monsieur le Président du Jury et messieurs les membres du jury, pour avoir accepté de lire et de juger ce travail. Veuillez trouver ici, le témoignage de ma vive reconnaissance et mon profond respect.*

## SIGLES ET ACRONYMES

- BIT** : Bureau International du Travail
- BPM** : Brigade de protection des mineurs
- CPS** : Centre de Promotion Sociale
- INSAE** : Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
- OEV** : Orphelin et Enfant Vulnérable
- OMD** : Objectifs du Millénaire pour le Développement
- OIT** : Organisation Internationale du Travail
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- PMA** : Pays Moins Avancés
- UN** : Nations Unies
- UNICEF** : Fonds des Nations-Unies pour l'Enfance

## **GLOSSAIRE**

**Attitude** : Manifestation intériorisée et non visible de ce que pense et croit un individu.  
(*Introduction à la communication interpersonnelle, note de cours, DSLC*)

**Cible** : C'est l'objet ou le bénéficiaire visé en priorité par une intervention, un programme ou un projet ou parfois, un résultat ou un produit spécifique attendu d'une action déterminée.

(*Introduction à la communication interpersonnelle, note de cours, DSLC*)

**Comportement** : Le comportement est la manifestation visible, extériorisée de quelque chose qui est interne à l'individu. Il suppose :

« Un savoir-faire, un savoir-être exprimé ou non en réponse à un problème ou toute situation requérant une action individuelle ou collective »<sup>1</sup>.

(*Introduction à la communication interpersonnelle, note de cours, DSLC*)

**Communication** : Transformer, combiner, interpréter, représenter, transmettre, diffuser, échanger, partager...sont autant de processus et d'actions liés à la nature du phénomène de la communication. (...) la communication est d'abord un phénomène de création de réalité et de relation inédites qui provoquent à partir de nouvelles données, la transformation en quelque chose d'autre, des idées et des connaissances dont chaque être dispose.

(*WILLET, 1992*).

**Connaissances** : Ensemble d'informations dont dispose l'individu à propos d'un sujet quelconque. C'est un préalable à tout changement de comportement individuel. C'est l'étape première de la prise de conscience d'un phénomène.<sup>2</sup>

(Programme Santé Sexuelle, Droits Humains (PROSAD) Communication pour le changement de comportement p.11)

**Croyances** : Correspondent à un élément de connaissance descriptive qu'un individu entretient à l'égard d'un objet.

---

<sup>1</sup> VIKOU Bessan, 2003, formulation de stratégies de ccc pour réduire la morbidité palustre : applicabilité du modèle de Green, mémoire de maîtrise en science du langage et de la communication, UAC Cotonou, Bénin.

<sup>2</sup>Programme Santé Sexuelle, Droits Humains (PROSAD) *Communication pour le changement de comportement* p.11

**Culture :** C'est l'ensemble des normes, rites, valeurs, convictions et habitudes d'une société. Toute société a sa propre culture, ses valeurs, ses croyances, ses habitudes, sa manière de voir les choses et dont nous devons tenir compte dans la vie courante.

**Enfant :** Tout être humain âgé de moins de 18 ans, (*Charte Africaine des droits et du bien-être de l'enfant*).

**Facteurs endogènes :** Ensemble des éléments qui ont leur origine à l'intérieur d'une collectivité

**Facteurs exogènes :** Ensemble des éléments qui ont leur origine à l'extérieur d'une collectivité

**Facteurs externes :** Ce sont les facteurs qui relèvent de l'environnement dans lequel vit l'individu.

(Programme Santé Sexuelle, Droits Humains (PROSAD) *Communication pour le changement de comportement p.12*)

**Facteurs internes :** Ce sont des facteurs qui sont liés aux caractéristiques personnelles et psychologiques de l'individu et qui conditionnent son comportement. Ils influencent directement les décisions de l'individu. Ce sont les caractéristiques des personnes (l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, l'état matrimonial, l'occupation professionnelle...).

(Programme Santé Sexuelle, Droits Humains (PROSAD) *Communication pour le changement de comportement p.12*)

**Facteurs socioculturels :** Ensemble des éléments qui permettent de décrire les caractéristiques culturelles propres à une société ou un groupe social.

**Milieu social :** Toute société met en place un système de stratification sociale des différentes classes sociales qui sont représentées par des groupes homogènes dont les membres partagent le même système de valeurs, de mode de vie, d'intérêts et de comportements (les jeunes, les femmes, les personnes âgées...).

Dans la vie quotidienne, l'individu est influencé par de nombreux groupes de références auxquels il appartient (voisins, amis, collègues, associations...). Ces groupes favorisent les relations interpersonnelles et jouent un rôle très important dans la construction du comportement de l'individu. Ils exercent une pression qui tend à rendre l'individu conforme aux modes de comportement entre autres en lui proposant des modèles de comportement et de vie.

(Programme Santé Sexuelle, Droits Humains (PROSAD) *Communication pour le changement de comportement p.11*)

**Perception :** Processus par lequel un individu choisit, organise et interprète des éléments d'informations externes pour construire une image cohérente du monde qui l'entoure.<sup>3</sup>

Programme Santé Sexuelle, Droits Humains (PROSAD) Communication pour le changement de comportement p.11

**Population cible :** C'est la population à laquelle on entend appliquer les résultats d'une étude épidémiologique faite sur un ou plusieurs sous-ensembles de ladite population.

*(Introduction à la communication interpersonnelle, note de cours, DSLC)*

**Secteur informel :** Selon le rapport du Directeur Général du BIT lors de la conférence internationale du Travail à sa 78ème session en 1991, le secteur informel serait : « L'ensemble de très petites unités de production et de distribution de biens et services implantés dans les pays en développement. Ces unités appartiennent essentiellement à des travailleurs indépendants qui exploitent parfois une main-d'œuvre familiale voire, quelques salariés ou apprentis. Elles disposent au mieux des capitaux très modestes et font appel à des techniques rudimentaires et à une main-d'œuvre peu qualifiée, si bien que leur productivité est faible. Elles ne peuvent généralement procurer à ceux qui en vivent, que des revenus minimes très irréguliers et un emploi des plus instables ».

**Traite des enfants :** Le protocole des Nations-Unies signé à Palerme en 2000, définit la traite d'enfant comme le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil d'une personne de moins de 18 ans à des fins d'exploitation. Et le même cas où la victime a donné son consentement et qu'il n'y a eu aucune menace, utilisation de la violence ou autres formes coercitives. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui, d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les travaux forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes.<sup>4</sup>

**Traite interne :** Désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre, aux fins d'exploitation à l'intérieur d'un territoire délimité.

*(Etude nationale sur la traite des enfants, page13)*

**Traite des personnes :** Désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de

---

<sup>3</sup>Programme Santé Sexuelle, Droits Humains (PROSAD) *Communication pour le changement de comportement* p.11

<sup>4</sup> Ministère de la famille et de l'enfant, 2007, Etude nationale sur la traite des enfants, Rapport d'analyse, Novembre 2007, p.13

vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre, aux fins d'exploitation(*Protocole de Palerme*).

**Traite transnationale :** Désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou à d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre, aux fins d'exploitation d'un pays à un autre.

*(Etude nationale sur la traite des enfants, page13)*

**Vĩḍòmēgón :** enfant placé en langue fon, peut être un garçon mais généralement une fille, placé par ses parents, chez un membre de la famille ou toute personne étrangère, en échange d'une rémunération parfois tarifée.

Aujourd'hui le placement d'enfants est devenu l'exploitation de la force de travail des enfants dans de nombreux secteurs de l'économie informelle, urbaine et rurale, que dans la sphère domestique.<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup>DJINO D. Flore, 2005, Communication-UNICEF Bénin Trafic des enfants : Une contribution à la micro planification intégrée de communication pour Za-Kpota

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°0 : Caractéristiques socio démographiques de l'échantillon

Tableau N°1 : Présentation des ONG enquêtées

Tableau N°2 : Niveau d'information des femmes sur la traite

Tableau N°3 : Niveau d'information des ONG sur la traite

Tableau N°4 : Proportion de la traite dans le marché selon les femmes

Tableau N°5 : Confirmation de la proportion selon les enfants enquêtés

Tableau N°6 : Condition de vie des enfants du marché

Tableau N°7 : Raison de l'emploi de la main-d'œuvre infantile

Tableau N°8 : Appréciation des sensibilisations faites par les ONG

Tableau N°9 : Niveau de compréhension des messages des femmes

Tableau N°10 : Les actions de lutte des ONG

Tableau N°11 : Appréciation des actions du gouvernement par les ONG

## SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DU SUJET.....	4
CHAPITRE II : CADRE ET METHODE D'ETUDE.....	18
CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS.....	26
CHAPITRE IV : DISCUSSION.....	55
SUGGESTIONS.....	64
CONCLUSION.....	66
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	68
ANNEXE.....	70

## INTRODUCTION

La mondialisation, le développement des Etats occidentaux, la pression mise sur les pays moins avancés(PMA), ont accru l'utilisation de la main-d'œuvre infantile, un phénomène de portée mondiale qui touche approximativement près de 1,2millions d'enfants dans le monde (UNICEF2003). Les continents les plus touchés par ce phénomène sont l'Afrique et l'Asie, deux continents où se retrouvent les pays les plus pauvres et où les lois sur la protection des enfants sont encore poreuses. En Afrique, parmi les pays où la traite des enfants est pratiquée, le Bénin est cité comme la plaque tournante du trafic, comme pays pourvoyeur et pays de destination des enfants victimes de la traite.

Jadis au Bénin, les enfants étaient placés chez des parents proches ou plus aisés, afin de recevoir une meilleure éducation ou encore, pour apprendre un métier. Mais avec le temps, le libéralisme et la course au maximum de profits des pays occidentaux, importés dans les pays en développement, ont donné une autre orientation au phénomène des enfants placés appelé « **Viđòmēgón** ». Certaines personnes ont vu en cette pratique un moyen pour se procurer une main-d'œuvre bon marché.

A l'image de la traite négrière, la traite des enfants réduit ces derniers à l'esclavage. Ils sont pris à des parents accablés par la misère ou sont donnés par ceux-ci contre des biens matériels et/ou de fausses promesses. Les enfants victimes sont conduits par les trafiquants, parfois contre leur volonté, vers les grandes villes, des carrières, des chantiers ou des marchés. Dans ces différents lieux, ils sont utilisés comme mains-d'œuvre ou exploités sexuellement par des proxénètes. Ce qui fait que les enfants sont pratiquement utilisés dans tous les secteurs d'activités. Comme vendeurs ambulants, ils passent des journées entières à sillonner les marchés sous la pluie ou sous le soleil, chargés de diverses sortes de produits qu'ils doivent obligatoirement vendre avant la fin de la journée. D'autres sont, avec leurs tuteurs ou tutrices, devant des étalages dans les marchés à proposer aux clients les articles dont ils disposent. Mieux, au nom

d'un pseudo apprentissage, les enfants sont employés sur des chantiers à transporter des charges parfois plus lourdes qu'eux. S'ils ne sont pas employés dans les activités précitées, ils sont alors des domestiques, bons à tout faire à la maison et, maltraités en plus. Les enfants qui se retrouvent dans ces genres de situation, en sortent avec de nombreuses séquelles : l'angoisse, la multiplication des fugues, l'errance, la délinquance et parfois, des troubles psychologiques (rapport triennal de l'observatoire national pour la protection des enfants contre la traite des enfants et l'exploitation au travail, janvier 2008)

La mise en lumière de la traite des enfants par les médias qui ont diffusé dans le monde entier les images choquantes d'enfants exploités, en avril et en septembre 2001 a obligé les Nations Unies (UN) à s'intéresser au phénomène et à mettre l'accent sur le droit des enfants. Les Nations Unies, par l'intermédiaire de l'Unicef, des ONG nationales et internationales, ont lancé un vaste programme d'information et d'éducation des populations pour stopper ou ralentir le phénomène. A cet effet, le Bénin a ratifié plusieurs conventions. Nous pouvons citer entre autres :

- la convention n°29 concernant le travail forcé ou obligatoire, ratifiée le 12 décembre 1960 ;

- la convention relative aux droits de l'enfant, ratifiée, le 03 août 1990 ;

- la convention n°138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi, ratifiée le 11 juin 2001 ;

- la convention n°182 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination, ratifiée le 06 novembre 2001.

Malgré ces différentes dispositions, les enfants ne sont pas sortis du carcan de la traite. Le phénomène a plutôt pris une forme voilée où les enfants

sont soi-disant en apprentissage sachant que la frontière, entre l'apprentissage et l'utilisation de l'enfant à des buts lucratifs, est très difficile à cerner. Ce qui suppose que les actions de plaidoyer et les nombreuses actions d'information et d'éducation menées par le gouvernement et les ONGs locales, avec l'appui financier et technique de l'UNICEF, n'ont pas encore eu l'impact souhaité sur les populations cibles.

Certes, des études antérieures ont été effectuées sur l'ampleur du phénomène dans plusieurs localités et dans certains grands marchés du pays. Mais le marché de Ouando, le plus grand marché régional de l'Ouémé, n'a connu aucune étude jusqu'à présent, pour appréhender le nombre d'enfants victimes de la traite et l'impact que cette situation a sur le développement de la ville de Porto-Novo. De même, la présence non négligeable d'enfants vendeurs et vendeuses ambulants dont regorge le marché, malgré la multitude des campagnes d'information et programmes de développement, sont les raisons qui nous ont poussé à opter pour le thème de notre mémoire de maîtrise libellé comme ci-après : *Etude des facteurs comportementaux et associés liés à la persistance de la traite des enfants : cas des enfants vendeurs ambulants du marché de Ouando(commune de Porto-Novo).*

Pour y parvenir, la présente étude a été subdivisée en quatre chapitres : le premier aborde les généralités sur le sujet, le deuxième est relatif à la présentation du cadre d'étude et la méthodologie utilisée. Le troisième chapitre expose l'analyse des résultats de l'enquête de terrain. Enfin, le dernier chapitre aborde la discussion et les approches de solution.

# **CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DU SUJET**

**CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DU SUJET**

## 1.1-PROBLEMATIQUE

### 1.1.1- Enoncé du problème

Le phénomène de la traite des enfants, est un enjeu de développement au Bénin. L'acuité du phénomène a suscité, ces dernières années, une mobilisation nationale et régionale pour sa réduction et donner une chance pour l'accès à l'éducation de tous les enfants d'ici à 2015 (Déclaration du Millénaire)<sup>6</sup>. A cet effet, nombreux sont les Etats qui reconnaissent le droit de l'enfant à la protection et contre toute exploitation économique susceptible de compromettre son avenir. En revanche, peu sont ceux qui l'appliquent réellement dans les faits.

En Asie comme en Afrique, dans des pays comme le Népal, le Cambodge le Mali, le Togo, le Burkina-Faso et particulièrement le Bénin, ces dispositions ne sont pas respectées<sup>7</sup>. Ce qui occasionne donc une exploitation massive des enfants. Le Rapport des USA 2005 stipule que le Bénin est un pays d'origine, de transit et une destination pour les enfants victimes de trafic à des fins de travail forcé et d'exploitation sexuelle<sup>8</sup>. Et pour cause, le Bénin figure sur la liste des pays sous surveillance dans le domaine de la traite des enfants<sup>9</sup>. Les enfants sont trafiqués à des fins de travail forcé sur des chantiers de construction, dans des entreprises commerciales, dans l'industrie artisanale, dans les petits commerces au bord des voies voire, utilisés comme domestiques ou vendeurs ambulants (Rapport USA 2005). La pratique traditionnelle de « *Vĩdòmēgɔ́n* », par laquelle les enfants issus de familles pauvres sont placés dans les familles aisées, s'est transformée en exploitation du travail des enfants et en exploitation sexuelle (Rapport USA 2005). Malgré les efforts du gouvernement et des ONG nationales et internationales, on dénombre encore au Bénin 40.317

---

<sup>6</sup> ONU, 6 au 8 Septembre 2000, Déclaration du Millénaire, New York

<sup>7</sup> Martin MONESTIER, 1998, L'enfer quotidien de 300millions d'enfants

<sup>8</sup> Rapport triennal de l'observatoire national pour la protection des enfants contre la traite des enfants et l'exploitation, janvier 2008, p. 84

<sup>9</sup> Id ; Ibid. ; p. 84

enfants de 6 à 17 ans, victimes de la traite et 261 enfants en transit ou en partance, susceptibles d'être victimes de la traite (étude nationale sur la traite des enfants, rapport d'analyse novembre 2007)<sup>10</sup>.

Si nous considérons le phénomène de la traite par secteur d'activités, les activités domestiques utilisent 40,5% et les activités commerciales 25,9% de la moyenne nationale. Ce qui donne un total de 66,4% (activités domestiques et activités commerciales)<sup>11</sup>. Parmi les départements récepteurs d'enfants victimes de la traite interne, l'Ouémé vient en troisième position avec 13,8% de la moyenne nationale après le Littoral 32,3% et l'Atlantique 15,3%<sup>12</sup>. La traite se pratiquant des zones rurales vers les zones urbaines, Porto-Novo, capitale administrative du Bénin, est un pôle attractif du département de l'Ouémé, et dont la population est constituée de groupes linguistiques fon et apparentés 78,5%, Yōrùbá et apparentés 10,2%<sup>13</sup>, deux groupes linguistiques à fort potentiel commercial. Porto-Novo est donc une destination privilégiée car, la plupart des grands marchés du département, les chantiers de construction et les domiciles demandeurs de main-d'œuvre y sont concentrés. Malgré les nombreuses actions menées pour lutter contre ce fléau, on remarque que les enfants continuent d'être victimes de ce trafic et les efforts du gouvernement et des organisations non gouvernementales (ONG) sont sapés. En effet, sous prétexte d'un apprentissage ou d'une scolarisation dans les grandes zones urbaines, la traite continue sous une forme déguisée. Les enfants deviennent par exemple des domestiques, des petits vulcanisateurs ou des vendeurs ambulants que nous rencontrons dans les rues. Face à cette situation, certaines questions peuvent être posées :

---

<sup>10</sup> Ministère de la famille et de l'enfant, 2007, Etude nationale sur la traite des enfants, Rapport d'analyse, Novembre 2007, p. 19

<sup>11</sup> Id ; Ibid. ; p.25

<sup>12</sup> Ministère de la famille et de l'enfant, 2007, Etude nationale sur la traite des enfants, Rapport d'analyse, Novembre 2007, p. 22

<sup>13</sup> Centre d'information et de documentation sur les collectivités locales, Atlas monographique des communes du Bénin, 2001,

-La politique nationale de lutte contre la traite mise en place par l'Etat a-t-elle échoué à Porto-Novo ?

-La population de cette localité est- elle réellement informée de l'impact de cette pratique sur la société ?

-Quels sont les facteurs et les déterminants psychosociaux à la base de la persistance de cette pratique dans la commune, malgré les efforts des différents acteurs participant à sa réduction?

C'est pour tenter de répondre à ces différentes questions que nous avons choisi de réfléchir sur le thème : « *Etude des facteurs comportementaux et associés liés à la persistance de la traite des enfants : cas des enfants vendeurs ambulants du marché de Ouando (Commune de Porto-Novo)* ». Le choix du cadre d'étude se justifie non seulement par l'importance de ce marché régional, mais aussi et surtout, par la prédominance de l'activité commerciale favorisant la traite interne dans la ville de Porto-Novo. En effet, dans la typologie des communes du Bénin pourvoyeuses d'enfants victimes de la traite interne, la municipalité vient en deuxième position avec 8,4% de la moyenne nationale après la commune de Sakété qui occupe la première place avec 12,5%<sup>14</sup>. La proximité de Porto-Novo avec le Nigeria, l'une des destinations des enfants victimes de la traite transnationale, constitue également l'une des raisons du choix du cadre d'étude. En définitive, cela nous permettra de proposer des approches de solutions pour réduire le phénomène.

### **1.1.2- Hypothèses**

- a) La persistance de la traite des enfants dans le marché de Ouando est due à des facteurs socioculturels facilitant la persistance de la pratique du phénomène (la force de la tradition sur les rapports

---

<sup>14</sup> Ministère de la famille et de l'enfant, 2007, Etude nationale sur la traite des enfants, Rapport d'analyse, Novembre 2007, p. 41

entre membres de la communauté, les activités économiques, la faiblesse financière et le fort taux d'analphabétisme des tuteurs et tutrices des victimes).

- b) La persistance de la traite des enfants dans le marché de Ouando est due aussi à des facteurs éducationnels et organisationnels qui favorisent la non-perception du phénomène comme un problème de développement par les utilisateurs des enfants victimes et le manque de synergie dans les actions préventives et de lutte.

### ***1.1.3- Objectifs***

#### ***1.1.3.1- Objectif général :***

*Etudier les facteurs psychosociaux liés à la persistance de la traite des enfants dans le marché de Ouando, commune de Porto-Novo.*

#### ***1.1.3.2- Objectifs spécifiques***

- Identifier les facteurs socioculturels liés à la persistance des enfants vendeurs ambulants dans le marché de Ouando de Porto-Novo.
- dégager les facteurs de blocage du processus de changement de comportements des populations cibles.
- proposer des stratégies et des activités originales de communication en faveur de la réduction de la pratique de la traite des enfants dans le marché de Ouando.

#### **1.1.4- Revue de la littérature**

Il y a plus d'un siècle, soit cent dix-neuf ans, qu'a été votée la loi du 24 juillet 1889 « sur la protection des enfants maltraités ou moralement abandonnés ». C'est le premier grand texte à poser en principe que les droits des

parents sont surtout des devoirs envers leurs enfants et qu'il entre dans les missions de l'Etat de contrôler le bon usage fait de ces prérogatives par les titulaires. C'est ce qu'évoquait François Dekeuwer-Defossez dans la préface de l'ouvrage<sup>15</sup> de Brigitte LHERBIER-MALBRANQUE. Cent dix-neuf ans après que cette loi ait été votée, les résultats sur le terrain se font toujours attendre. L'ouvrage de Brigitte LHERBIER-MALBRANQUE traite en effet de la maltraitance des enfants et il faut admettre que la maltraitance est différente de la traite. Toutefois, la traite occasionne la maltraitance dans bon nombre de cas. Connue sous le nom d'enfant placé ou « **Vĩḡòmēgón** », cette pratique a évolué pour devenir une véritable traite à l'image de la traite négrière. Selon une étude réalisée par le Ministère de la Famille et de l'Enfant, la migration et le travail des enfants constituent des traites traditionnelles des systèmes familiaux africains. Dans les années 70 au Bénin, avec la proximité du Nigeria, la traite et l'enlèvement des enfants avaient pris des proportions inquiétantes au point de contraindre le législateur à renforcer les sanctions pénales relatives à ces infractions (ordonnance 73-77 du 17 avril 1973). Aujourd'hui, ce problème persiste sous forme de placement. Il s'étend vers les pays de la sous-région (Côte-d'Ivoire, Gabon, etc.) et reste lié au travail forcé des enfants et adolescents dans les plantations, les marchés et les ménages. En janvier et décembre 2000, 3972 enfants ont été interceptés par la Brigade de Protection des Mineurs. Et bien avant cette arrestation des forces de sécurité, 844. 354 enfants travailleurs ont été dénombrés en 1999 dans les principales villes du pays (Cotonou, Porto-Novo, Parakou). Aussi, dans le document : *Etude de base pour l'élaboration d'une stratégie de lutte contre la migration et le trafic des enfants dans le Zou* (décembre 2002), le Ministère de la famille, de la protection sociale et de la solidarité a-t-il relevé qu'au Bénin, 84% des personnes ayant agi comme intermédiaires dans un placement sont natifs des localités de provenance.

---

<sup>15</sup>LHERBIER-MALBRANQUE B, 2000, *La protection de l'enfant maltraité. Protéger, aider, punir et collaborer*, Paris, Harmattan

Le 27 mars 2001, le navire ‘‘Etiréno’’, arraisonné au Gabon avec à son bord 139 passagers dont 17 enfants béninois, sera la goutte d’eau de trop. C’est ce drame qui réveillera le Bénin pour qu’il se rende compte de l’évolution de la pratique « **Vĩḍòmēgɔn** ». Cette révélation a été possible grâce à la presse internationale qui a alerté la Communauté internationale. Cette situation peu reluisante a donc obligé le Bénin à ratifier très vite, soit le 11 juin 2001, la convention n°182 de l’Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les pires formes du travail des enfants et le 06 novembre 2001, la convention n°138 sur l’âge minimum d’admission à l’emploi. De plus, plusieurs études ont été menées pour évaluer la situation dans les localités les plus touchées telles que : Zapkota, Bopa, Adjohoun, Agbangnizoun et Aguégué (Ministère de l’intérieur, de la sécurité et de la décentralisation, Mai 2004). Bien avant l’affaire ETIRENO, Bernard Schlemmer, dans son ouvrage *L’enfant exploité* (1996), écrivait : « Dans un monde où le libre trafic des capitaux et des marchandises est organisé à l’échelle mondiale, les pays du Sud (et de l’Est) ne peuvent assurer leur position sur le marché qu’en exploitant à fond le seul domaine dans lequel ils sont encore largement compétitifs: celui de la main-d’œuvre extrêmement bon marché. »

Martin MONESTIER a aussi publié en 1998 *Les enfants esclaves : L’enfer quotidien de 300 millions d’enfants* avec des photos à l’appui. Selon Afrique Magazine, c’est « un livre qu’on aurait aimé ne jamais avoir à lire », tellement le constat est accablant, ignoble et terrifiant. Seul, cet ouvrage pouvait amener bon nombre d’Etats à se pencher sur le phénomène bien avant l’affaire ETIRENO. Mais hélas ! Pour mettre fin à cette pratique qui ternit l’image du Bénin, les magistrats, pour une application plus efficiente des textes de loi relatifs au trafic d’enfants, ont organisé quelques mois après cette affaire, un séminaire-atelier de réflexion les 17 et 18 août 2001, pour établir des actes afin de stopper cette traite. De plus, au Sommet mondial des enfants de mai 2002 à New York, l’ex-secrétaire général de l’ONU, Kofi Annan, n’a pas mâché ses

mots: «Nous avons ignominieusement échoué dans notre tâche de protéger les droits essentiels des enfants.» Cette déclaration va inciter les 191 Etats membres de l'ONU à inclure l'éradication de ce fléau qui fait du mal aux pays en développement, dans la déclaration des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Dès lors, sous la bannière de l'UNICEF, les ONG humanitaires se sont mises à la tâche pour mettre fin à la traite des enfants. Malgré les dispositions prises par l'Etat béninois et la communauté internationale pour arrêter le trafic, la situation, non seulement ne s'est pas améliorée, mais s'est plutôt empirée puisque, quatre ans après les actes établis par les magistrats et trois ans après la réunion des membres de l'ONU pour réduire la pratique, un gigantesque réseau a été mis à jour. En décembre 2005, l'ONG Terre des hommes a publié les résultats d'une enquête sur le trafic. Un trafic qui se faisait entre le Bénin, précisément Zakpota dans le département du Zou, et Abeokuta au Nigeria situé à quelques kilomètres de la frontière entre les deux Etats. Intitulé *Les petites mains des carrières de pierre* (décembre 2005), cette enquête a permis de démanteler un réseau organisé de trafiquants et des milliers d'enfants béninois qui étaient emportés pour servir de bête de somme dans des carrières où ils travaillaient, dans des conditions insupportables, d'être rapatriés et réintégrés dans leurs familles ou pris en charge par l'UNICEF. Cependant, il faut noter que la révélation de ce réseau n'a pas totalement mis fin à la pratique. Selon la conclusion de l'enquête, le scandale est toujours d'actualité. Des centaines d'enfants continuent d'être envoyés au Nigeria pour y être exploités. Le phénomène du trafic d'enfants est si profondément ancré dans les mentalités locales et si lié à la structure sociale et économique qu'il est illusoire de croire que de simples opérations de sensibilisations pourront modifier le mode de pensée des populations cibles et engendrer de profonds changements de comportements. En effet, malgré les actions du gouvernement et des ONG nationales et internationales, en novembre 2007, le gouvernement par le biais du Ministère de la famille a fait une étude pour évaluer l'ampleur de

la traite. Le rapport final de cette enquête a révélé qu'il existe encore beaucoup d'enfants victimes de la traite (Ministère de la famille et de l'enfant, 2007, Etude nationale sur la traite des enfants, Rapport d'analyse, Novembre 2007, p. 19<sup>16</sup>.) Dans le même temps, trois mois après l'étude du Ministère de la famille, le rapport final d'une autre enquête commanditée par le Bureau International du Travail (BIT) et conduite par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE) révèle qu'au Bénin, 67.437 enfants de 5 à 17 ans sont susceptibles d'être en situation de traite<sup>17</sup>. Cette variation et cette progression des chiffres démontrent toute la complexité de la traite. Cette difficulté à la cerner montre combien de fois elle est réellement ancrée dans la société. Il faut, par conséquent, partir des études existantes et tenter de les approfondir un peu plus, pour comprendre les logiques et les mécanismes de cette pratique.

## **1.2-Cadre conceptuel et théorique**

### **1.2.1- Cadre conceptuel**

Le cadre conceptuel de réalisation de cette étude fait ressortir les éléments mis en cause dans la persistance du fléau qu'est la traite des enfants. L'analyse de la situation au niveau de diverses autorités est importante pour identifier les faiblesses du système de protection mis en place par les autorités pour réduire le comportement en cause.

Dans le contexte du marché de Ouando, l'analyse du comportement des femmes est également primordiale pour détecter les facteurs socioculturels et économiques liés à la persistance du phénomène.

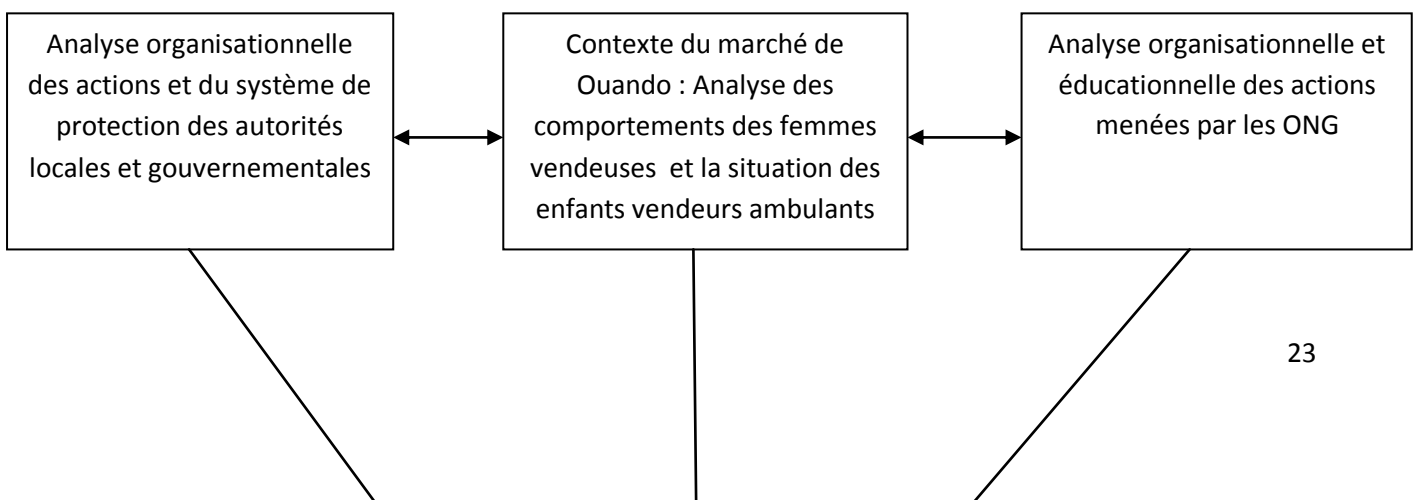
Dans le cadre des ONG, l'analyse des actions menées permettra de mesurer l'efficacité des actions menées sur le terrain.

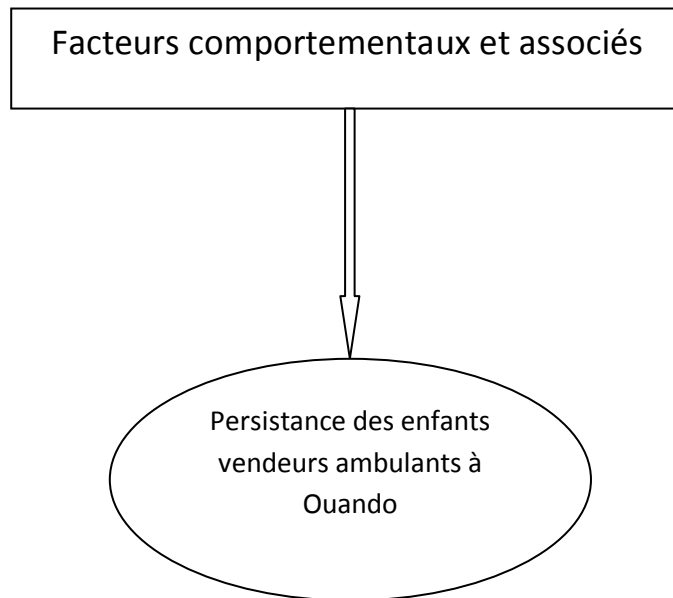
---

<sup>16</sup> Ministère de la famille et de l'enfant, 2007, Etude nationale sur la traite des enfants, Rapport d'analyse, Novembre 2007, p. 19

<sup>17</sup> Bureau International du Travail, Enquête nationale sur le travail des enfants au Bénin-2008 rapport final première édition 2009, p.54

La lutte contre la traite étant une combinaison des actions et la participation de plusieurs acteurs, l'identification (le diagnostic) des facteurs à l'origine de la persistance passe par l'analyse des composantes intervenant dans cette lutte.





## 1.2.2- Cadre théorique

### 1.2.2.1-Théories de prédiction des comportements

Pour expliquer le processus de changement de comportement, les différents déterminants qui entrent en jeu dans ce processus et pour identifier les facteurs qui influencent le comportement d'un individu, des chercheurs ont élaboré des

théories et modèles de prédiction des comportements qui entrent en ligne de compte dans l'étude menée sur la persistance de la traite.

### **1.2.2.1.1-La théorie de l'action raisonnée (TAR)**

La théorie de l'action raisonnée (TAR) stipule que « le déterminant immédiat d'un acte comportemental est l'intention de la personne de poser ou de ne pas poser une action donnée » Fishbein et Ajzen (1975)

Cette théorie a pour but ultime de prédire et de comprendre les comportements sociaux. Cette prédiction doit se faire par rapport à un comportement spécifique, volitif et dans une situation bien définie.

Selon les caractéristiques de cette théorie, l'intention d'une personne d'adopter ou non un comportement est déterminée par :

- son attitude à l'égard du comportement
- l'importance qu'elle accorde à l'opinion des gens qui lui sont proches

Dans le cadre de notre étude, la théorie nous permet d'expliquer l'attitude des femmes du marché de Ouando qui constituent notre première cible concernant la pratique. Elles trouvent que la traite des enfants n'est pas une mauvaise chose et donc la vente ambulante participe de la formation commerciale de l'enfant. Derrière ces propos se cache le bénéfice que génère la pratique. Ceci justifie leur réticence à changer de comportement c'est-à-dire, l'arrêt de la pratique **Vĩdòmēgón**.

Dans un second temps, la Tar s'intéresse au crédit que les femmes du marché portent à l'opinion de leurs proches qui leur confient les enfants. Autrement dit, la pression de la famille et des voisines, si elle ne faisait pas comme les autres. La peur d'être peut-être rejeté ou isolé du cercle d'amitié oblige les femmes à faire comme les autres, c'est-à-dire accepter de prendre un

enfant placé. Ceci justifie la réticence des femmes lors des premières prises de contacts.

#### **1.2.2.1.2-La théorie des comportements interpersonnels**

Triandis, auteur de la théorie des comportements interpersonnels(TCI) affirme que « plusieurs comportements devenus par la pratique plus ou moins automatisés peuvent en effet se manifester sans pour autant découler d'une volonté consciente. Il résulte donc que la fréquence avec laquelle un comportement s'est déjà manifesté dans le passé constitue un facteur appréciable de prédiction et cela, au même titre que l'intention »Triandis(1977).

Dans le fond, cette théorie a des ressemblances avec la TAR puisque les deux étudient, les éléments qui prédisposent la volonté à adopter ou non un comportement.

Selon la TCI, tout comportement résulte de trois facteurs :

- la force de l'habitude devant un comportement donné ;
- l'intention d'emprunter un comportement ;
- la présence de conditions qui facilitent ou qui nuisent à l'adoption du comportement

Mais en ce qui concerne la TAR, l'intention d'une personne d'adopter ou non un comportement, est déterminé par :

- son attitude à l'égard du comportement ;
- l'importance qu'elle accorde à l'opinion des gens qui lui sont proches.

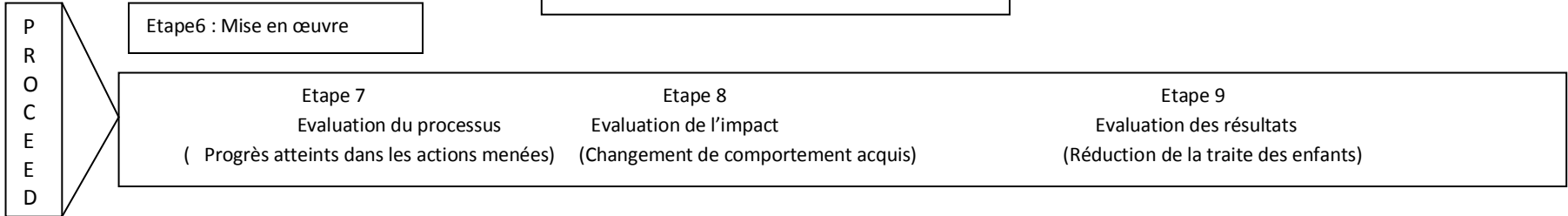
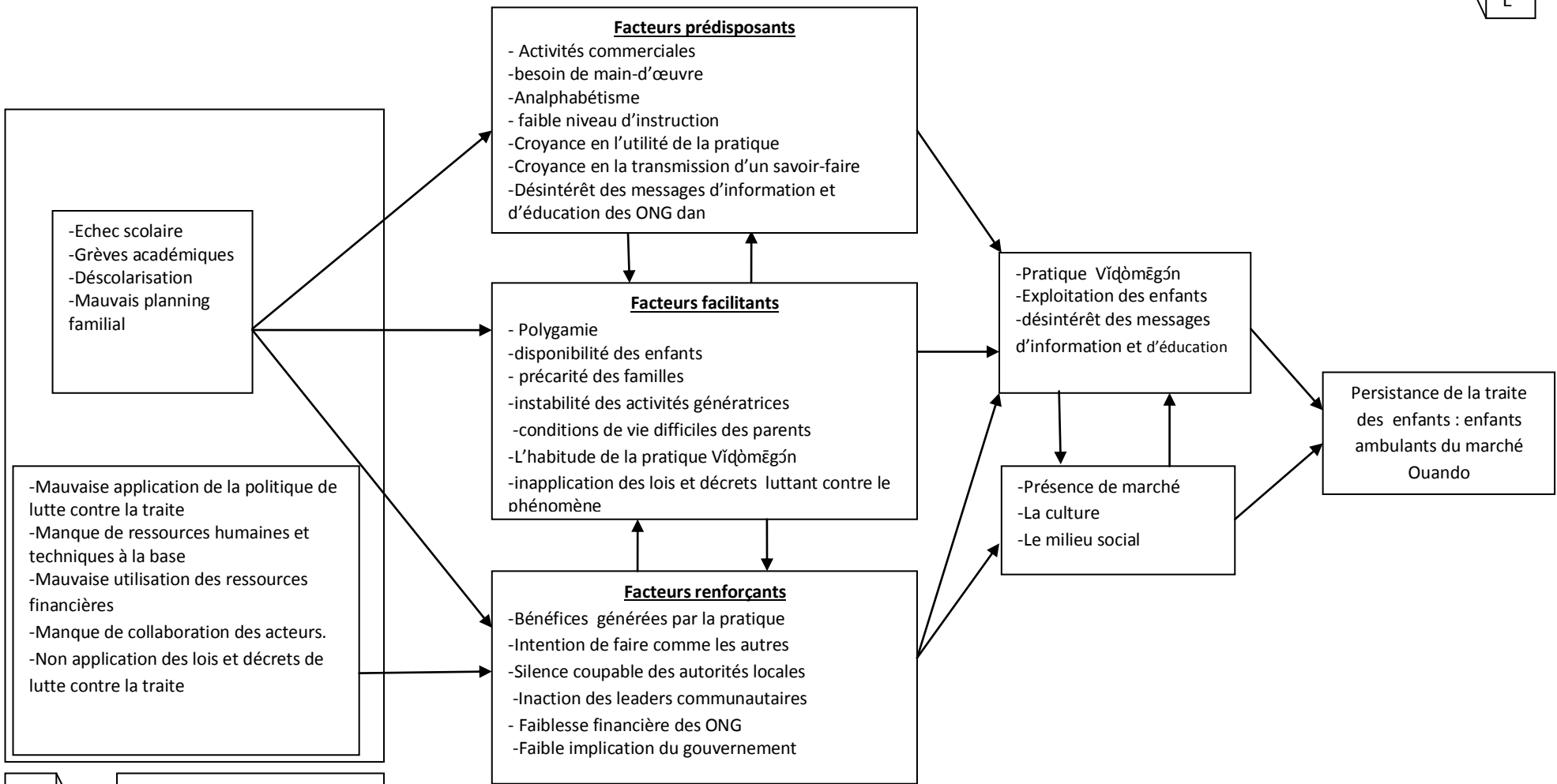
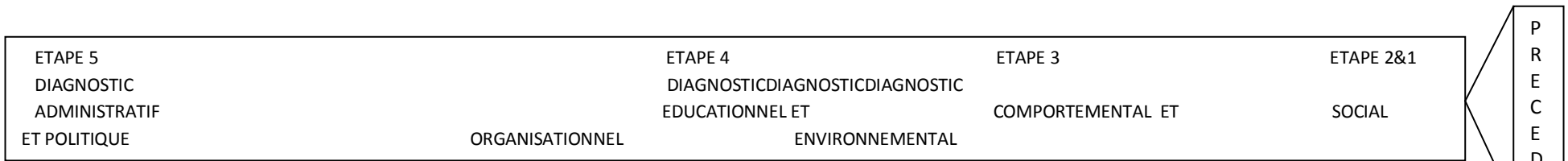
Dans le cadre de notre étude, le poids de la tradition, le bénéfice que génère la pratique, occulté par une soi-disant formation de l'enfant au métier du commerce ajouté à la prédominance du commerce et la présence des marchés dans la municipalité de Porto-Novo, sont autant de facteurs qui influencent l'adoption du nouveau comportement.

#### **1.2.2.1.3- Cadre théorique de recherche**

Le modèle PRECEDE- PROCEED créé en 1980 par Green et Kreuter, repose sur deux prémisses : la santé et les comportements liés à la santé dépendant de facteurs multiples. Il est développé dans la perspective de l'Education Pour la Santé(EPS) liée à la prévention et au changement de comportement des individus(le comportement étant considéré comme un facteur de risque et qui principalement à trait aux habitudes de vie). Il nous parait approprié pour étudier les facteurs qui participent à la persistance de la traite des enfants dans le marché de Ouando. C'est un modèle qui a l'avantage d'être flexible pour s'adapter à divers contextes. Il nous permettra d'appréhender les causes de la persistance de l'exploitation des enfants à travers un diagnostic approfondi du phénomène. La pratique de **Vĩdòmēgón** est aujourd'hui confondue aux us et coutumes. La force de l'habitude et le contexte économique actuel font que cette pratique devient dangereuse. Elle s'est progressivement transformée en traite des enfants, pratique préjudiciable à la pérennisation des valeurs (enfants) garantes de l'identité et de la souveraineté d'un territoire.

Dans le cadre de notre étude, la spécificité du modèle PRECEDE-PROCEED de Green et Kreuter se présente comme suit :

### **1.2.1.1- LE MODELE DE GREEN ET KREUTER APPLIQUE A LA TRAITE DES ENFANTS**



## **Etape1&2 : Le diagnostic social et de développement**

Le diagnostic social a permis d'identifier comme problème la persistance des enfants vendeurs ambulants du marché de Ouando. Malgré les nombreuses campagnes d'information et d'éducation, les enfants sont toujours exploités. Les parents, les tuteurs et tutrices, les trafiquants et autres individus qui exploitent encore les enfants n'ont pas encore compris que le profit immédiat que génère cette pratique est dangereux à long terme pour le pays. Il laisse des séquelles et perpétue la pratique. Les études et campagnes d'information ont, dans une certaine mesure, touchées une partie mais infime des femmes du marché Ouando qui sont conscientes de la persistance du problème et souhaitent son éradication.

## **Etape 3 : Le diagnostic comportemental et environnemental**

Au marché Ouando, la persistance de l'exploitation de la force de travail des enfants vendeurs ambulants est liée à la pratique traditionnelle appelée **Viðòmēgón**, à la principale activité économique du milieu (le commerce) et à la faiblesse des actions et des acteurs engagés dans la lutte.

L'exploitation de la main-d'œuvre infantile est à l'origine de la persistance de la traite des enfants dans le marché Ouando.

Le principal objectif sera de réduire l'utilisation de la main-d'œuvre infantile dans la principale activité du milieu (le commerce) dans les années à venir.

## **Etape 4 : le diagnostic éducationnel et organisationnel**

Il consiste à identifier les facteurs liés à la persistance de l'exploitation de la force de travail des enfants vendeurs ambulants du marché Ouando. Autrement dit, les mécanismes sur lesquels il faut agir pour espérer un changement de comportement.

### **a- Les facteurs prédisposants**

- Activités commerciales
- besoin de main-d'œuvre

- Analphabétisme
- Faible niveau d’instruction
- Croyance en l’utilité de la pratique
- Croyance en la transmission d’un savoir-faire
- Désintérêt des messages de sensibilisation des ONG dans le marché

#### **b- Les facteurs facilitants**

- Polygamie
- Disponibilité des enfants
- Précarité des familles
- Instabilité des activités génératrices
- Conditions de vie difficiles des parents
- L’habitude de la pratique de placement des enfants
- Inapplication des lois et décrets luttant contre le phénomène

#### **c- Les facteurs renforçants**

- Bénéfices générés par la pratique
- Intention de faire comme les autres
- Silence coupable des autorités locales
- Inaction des leaders communautaires
- Faiblesse financière des ONG
- Faible implication du gouvernement

#### **Etape 5 : diagnostic administratif et politique**

Cela revient à diagnostiquer les systèmes mis en place par les autorités à divers niveaux et les acteurs civils engagés dans la lutte afin d’en déceler les failles ou perméabilité. Dans le cas de la traite, les problèmes de l’appareil éducatif ont un impact direct sur la persistance de la traite. A cela s’ajoutent ceux des administrations en charge de la réduction de la pratique. La politique et les stratégies de lutte contre le fléau ont également du plomb dans l’aile et peinent donc à prendre leur envol.

Le Proceed est subordonné à la mise en œuvre de la planification sur le terrain. Ainsi donc, les étapes 6, 7,8 et 9 du schéma de planification de Green et Kreuter ne figurent pas dans le présent travail.

## **CHAPITRE II : PRESENTATION DU CADRE ET DE LA METHODE D'ETUDE**

## **CHAPITRE II : PRESENTATION DU CADRE ET DE LA METHODE D'ETUDE**

### **2.1- Cadre d'étude**

L'étude s'est déroulée dans la ville de Porto-Novo, plus précisément dans le marché régional de Ouando, département de l'Ouémé en République du Bénin

#### **2.1.1- Bref aperçu de la République du Bénin et du département de l'Ouémé**

Le Bénin est un pays situé au Sud-est de l'Afrique Occidentale. Il compte une population estimée à environ 9 millions d'habitants répartie sur une superficie de 112.622 kilomètres carrés. Le Bénin est subdivisé en 12 départements.

Le département de l'Ouémé est situé au Sud-est du Bénin. Il est limité au Sud par l'océan Atlantique et le département du littoral, au Nord par le département du plateau, à l'Ouest par le département de l'atlantique et à l'est par la République Fédérale du Nigéria. Avec 405 villages, et une superficie de 1281km<sup>2</sup>, le département de l'Ouémé est constitué de 9 communes suivantes :Adjara, Akpro-Misséréte, Avrankou, Adjohoun, Bonou, Dangbo, Sèmè-Kpodji, Aguégues et de Porto-Novo la capitale administrative du Bénin. Le département compte 52 arrondissements. Le troisième recensement général de la population et de l'habitation de février 2002 a dénombré 730.772 habitants. La population rurale du département est 458.413 habitants contre 272.359 pour le milieu urbain. Les communautés linguistiques fon et apparentés viennent en premier avec 78,5% suivies des Yōrùbá et apparentés 10,2%<sup>18</sup>.

Sur le plan scolaire, en dehors du littoral, c'est le département qui dispose de plus d'infrastructures éducatives. La forte population concentrée dans le

---

<sup>18</sup> Atlas monographique des communes du Bénin(2001)

milieu rural et la riche et grande vallée de l'Ouémé justifient la première place qu'occupe l'agriculture parmi les activités économiques du département que sont le commerce, les transformations agro-alimentaires, la pisciculture, l'élevage etc.

### **2.1.2-La commune de Porto-Novo**

Porto-Novo est une commune à statut particulier comme Cotonou et Parakou, avec une superficie de 110km<sup>2</sup> soit 1,8% du territoire béninois. Elle est située à 13 km<sup>2</sup> de l'océan Atlantique et à une trentaine de km<sup>2</sup> de Cotonou, principale ville du pays. Elle est limitée au Nord par la commune d'Akpro-Misséréte, au Sud par celle d'Avrankou, à l'Est par celle de Sèmè-Kpodji et à l'Ouest, par les communes d'Aguégoué et d'Adjara. Elle dispose de 5 arrondissements. Le troisième recensement général de la population et de l'habitation de février 2002 a dénombré 230.000<sup>19</sup> âmes. Porto-Novo, contrairement aux autres communes du département, n'a pratiquement pas de population rurale. Toute la population est concentrée dans la zone urbaine. Ceci justifie le faible pourcentage de l'agriculture qui pourtant, occupe la première place dans le département. Le commerce est l'activité principale de la commune avec 44,8%<sup>20</sup>. La commune est composée de groupes linguistiques comme les Goun, majoritaires avec 32%. Ils sont suivis des Wème, 22% des Tori 15,4% et des Yòrùbá, 7,6%<sup>21</sup> et bien d'autres groupes dont le pourcentage est plus ou moins non négligeable. On note un fort attachement de la population au commerce<sup>22</sup>. Ce fort attachement s'explique par la présence de plusieurs marchés dans la commune. Porto-Novo dispose de deux marchés régionaux dont un marché régional de regroupement qui est Ouando, 5 marchés secondaires et 3 marchés de quartier. Le grand nombre de marchés, la présence du marché de

---

<sup>19</sup> Idem

<sup>20</sup> Caractéristiques socioculturelles et économiques de la population du Bénin, analyse des résultats, RGPH3, p.182

<sup>21</sup> Idem, p.50

<sup>22</sup> Idem, p.158

regroupement qu'est Ouando dans lequel les produits cultivés dans les communes environnantes à fort potentiel agricole sont écoulés et le fort attachement de la population de Porto-Novo à l'activité commerciale peuvent expliquer la persistance de la traite des enfants et surtout la traite interne.

### **2.1.2- Le marché de Ouando**

Situé dans le cinquième arrondissement, le plus grand de la municipalité de Porto-Novo, dont il tient le nom, le marché de Ouando est le plus grand marché de la région. Il s'anime avec une grande affluence tous les cinq jours au-delà des autres jours où les personnes sont moins nombreuses. C'est le lieu de regroupement des produits avant leur dispatching dans les marchés secondaires de la municipalité. C'est un marché composé majoritairement de femmes comme tous les marchés du Bénin. La proportion des hommes vendeurs dans le marché est très faible. C'est une caractéristique culturelle du Bénin qui veut que les femmes soient celles qui sont chargées de la vente des produits et les hommes de la production. Ceci justifie la grande présence des femmes dans le marché. L'une des caractéristiques de ce marché est que, bien qu'étant composé majoritairement de femmes, celles-ci sont divisées en deux communautés. Nous avons dans un premier temps, les femmes Gùn, Wéme, Tòri et autres langues apparentés qui exercent pratiquement la même activité et de l'autre côté, les femmes Yòrùbá et nago qui ont également le monopole de certaines activités avec quelques exceptions. En effet, pour ce qui concerne les produits vivriers comme la tomate, le piment, l'oignon, les légumes et autres, la première catégorie des femmes en a le monopole. Elles ne disposent pas de local pour cette activité et sont disposées de manière désordonnée dans le marché. Cette situation fait qu'il y est très difficile de circuler, surtout les jours de grande animation c'est-à-dire tous les cinq jours. Dans le même temps, elles se plaignent qu'on les empêche de faire venir dans le marché jusqu'à leur étalage, les véhicules transportant leurs marchandises en gros. Et dans un second temps,

les femmes Yōrùbá, Nago et autres. Ce groupe a presque l'exclusivité des produits manufacturés comme la vente de médicaments, de pommades, de chaussures, de vêtements, de boissons et autres produits manufacturés. Elles disposent de la grande majorité des boutiques présentes dans le marché. Ce qui suscite quelque fois la colère de l'autre groupe qui les considère comme des allogènes ayant accaparé par le biais des autorités de la mairie un privilège qui leur était dû. Mais il faut noter que cette scission n'empêche pas la collaboration entre les deux groupes. La traite des enfants qui fait l'objet de cette étude, est pratiquée par les deux groupes.

## **2.2- Méthode d'étude**

### **2.2.1- Type d'étude**

Il s'agit d'une étude qualitative rapide destinée à apprécier les connaissances, perceptions, attitudes et pratiques des femmes vendeuses du marché de Ouando face au phénomène de la traite des enfants dans le marché de Ouando et les différents facteurs comportementaux et associés favorisant cette pratique.

### **2.2.2- La population d'étude**

La population d'étude se compose de :

- Cibles primaires :

Les femmes vendeuses du marché de Ouando, ayant des enfants vendeurs ou vendeuses ambulants.

Les enfants vendeurs ou vendeuses ambulant du marché de Ouando.

- Cibles secondaires :

Les ONG intervenant dans la lutte contre la traite des enfants dans la municipalité de Porto-Novo.

Les agents des centres de promotion sociale de Porto-Novo.

Le Ministère de la famille et de l'enfant

### **2.2.3- Difficultés rencontrées et période d'étude**

Cette étude s'est réalisée après descente sur le terrain pour collecter les informations nécessaires à sa rédaction. Si l'enquête a été sans difficultés avec les acteurs de lutte contre la traite qui ont fourni les données essentielles du travail, elle a été très difficile avec les femmes du marché de Ouando. En effet, la délicatesse du sujet induit chez les femmes une très grande méfiance. Le terme "Ἰδομένη" produit "l'effet de halo" chez elles. L'entretien avec les enfants dans le marché n'a pas été également facile car, les tuteurs s'y opposent catégoriquement. Cependant nous avons pu interroger 20 enfants avec la collaboration des agents des ONG comme le foyer Don Bosco et la Passerelle ayant chacune un annexe dans le marché. Malgré la méfiance, l'enquête a pu s'effectuer car les cibles se trouvaient dans un lieu central qu'est le marché de Ouando. L'enquête a couvert une période de deux mois soit, du 10 juillet au 15 septembre 2011.

### **2.2.4- Les techniques d'échantillonnage**

Nous avons effectué :

- un échantillonnage aléatoire pour le choix des femmes tuteurs et des enfants vendeurs et vendeuses ambulants du marché de Ouando.
- Un échantillon raisonné pour les ONG qui travaillent dans le marché et celles qui se trouvent dans les environs du marché et les autres acteurs étatiques et locaux.

### **2.2.5- La taille de l'échantillon**

La population d'étude est composée de 124 personnes malgré les réticences notées particulièrement, chez les femmes du marché. Les 124 personnes sont réparties comme suit :

06 responsables d'ONG,  
04 agents membres d'ONG  
01 la Directrice adjointe du Ministère de la famille  
01 responsable du CPS Djegan Kpevi  
01 agent du CPS Djegan Kpevi  
01 la responsable chargée des affaires sociales de la mairie  
90 femmes vendeuses du marché Ouando  
20 enfants vendeurs ambulants

L'enquête s'est déroulée dans le marché de Ouando en ce qui concerne les femmes vendeuses et les enfants victimes de la traite.

Pour les divers responsables et les agents, ils disposent de plusieurs cadres de travail disséminés dans la ville de Porto-Novo sauf le Ministère de famille et de l'enfant qui se trouve à Cotonou.

## **2.2.6- Les techniques et outils d'enquête**

### **2.2.6.1- Les techniques de collecte**

Les techniques utilisées pour l'enquête sont : la revue documentaire, l'entretien et l'enquête par questionnaire.

- **La revue documentaire** est utilisée dans le but d'exploiter les rapports existants : les rapports de séminaire, les rapports d'enquête, les rapports d'analyse et d'évaluation des actions de lutte contre la traite des enfants ; les documents et les ouvrages et les renseignements disponibles à cet effet dans les structures.
  
- **La technique d'enquête par questionnaire** a permis de collecter les informations auprès des agents des ONG de lutte contre la traite, des femmes tutrices des enfants vendeurs ou vendeuses ambulantes.

- **L'entretien** a permis d'appréhender les points de vue, les appréciations, certaines données et la conception qu'ont les femmes du phénomène et des actions qui sont menées pour son éradication.
- **Technique d'observation participative** est utilisée pour étudier les comportements et les pratiques des femmes des usagers du marché qui favorisent la persistance et les stratégies mises en œuvre par les ONG pour réduire la vente ambulante des enfants.

#### 2.2.6.2- Les outils de collecte

Les outils de collecte sont les fiches de lecture et de dépouillement et les questionnaires.

- ✓ **Les fiches de lecture** permettent d'identifier les ouvrages, les documents lus et de relever les informations importantes pour le travail de recherche.
- ✓ **Les fiches de dépouillement** permettent de vérifier l'existence de certains éléments des questionnaires ou d'exploiter les différents rapports
- ✓ **Les questionnaires** élaborés sont adressés aux femmes tutrices et vendeuses du marché de Ouando et aux différents acteurs qui interviennent dans la lutte contre la traite des enfants dans la ville de Porto-Novo. Ils permettent d'avoir les informations globales sur la connaissance, les attitudes et les pratiques de ces derniers face à l'exploitation des enfants à travers les activités de vente ambulante.
- ✓ **Les guides d'entretien** élaborés sont adressés aux femmes tutrices et vendeuses du marché de Ouando et aux enfants victimes de traite. Ils permettent d'avoir les informations sur la connaissance, les attitudes et les

pratiques de ces derniers face à l'exploitation des enfants à travers les activités de vente ambulante.

# **CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS**

# CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

## 3.1- Les caractéristiques sociodémographiques de l'échantillonnage

Caractéristiques	nombre	%
Population cible		
Hommes	11	8,88
Femmes	113	91,12
<b>Total</b>	<b>124</b>	<b>100</b>
Age des cibles		
4-17	20	16.13
18-50	104	83,87
<b>Total</b>	<b>124</b>	<b>100</b>
Groupe linguistique		
Gùn	32	26.23
Inconnu	27	21.77
Tori	25	20.50
Yōrùbá	22	18.04
Wéme	15	12.30
Aja	01	0.81
Xla	01	0.81
Français	01	0.81
<b>Total</b>	<b>124</b>	<b>100</b>
Profession		
Commerçants	110	88.70
Fonctionnaires	14	11.30
<b>Total</b>	<b>124</b>	<b>100</b>
Niveau d'instruction		
Analphabète	95	76.61
Primaire	8	6.45
Secondaire	7	5.64
Supérieure	14	11.30
<b>Total</b>	<b>124</b>	<b>100</b>

(Source : Résultats d'enquête, 2011)

## **Tableau N°0 Présentation des ONG enquêtées**

ONG	Fonction	Siège
Foyer Don Bosco	Promotion et protection sociale des enfants	Porto-Novo
ESGB/ La Passerelle	Prévention, protection et réhabilitation des enfants en situation difficile	Akpro-Misséréte
Autre Vie	Protection des enfants	Porto-Novo
Action Sociale	Prise en charge psychosociale des OEV/PVVIH	Porto-Novo
Tomorrow Children	Lutte contre la traite	Akpro-Misséréte Djigbé

*(Source : Résultats d'enquête, 2011)*

### **3.2- Présentation des résultats par cible**

#### **3.2.1-Existence et persistance de la traite**

### **Tableau 1Niveau d'information des femmes sur la traite**

Caractéristiques	nombre	%
<b>1. Avoir entendu parler de la traite des enfants</b>		
Oui	69	76.66
Non	21	23.34
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>
<b>2. oui, par quel Canal ?</b>		
a- Les médias (la radio et télévision)	45	65.21
b- Les campagnes d'information et d'éducation	24	34.79
<b>Total</b>	<b>69</b>	<b>100</b>
<b>3. possession d'enfants placés qui font la vente ambulante</b>		
Oui	66	73.33
Non	24	26.67
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>
<b>4-Présence d'enfants vendeurs ambulants dans le marché</b>		
Oui	90	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>
<b>5. Procédure d'arrivée de l'enfant</b>		
a-Par un intermédiaire	05	07.57
b-Par sa mère ou son père	43	65.15
c-par la tutrice ou le tuteur	15	22.72
d-par l'enfant en personne	03	04.56
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>100</b>
<b>6. désir d'en avoir</b>		
Oui	15	62.50
Non	09	37.50
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>100</b>
<b>7. Lieu de provenance des enfants</b>		
a-De mon village	56	69.13
b-D'un autre village	07	08.64
c- Peu importe l'endroit	18	22.23
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

(Source : Résultats d'enquête, 2011)

76.66% des femmes disent avoir entendu parler du phénomène et de ses conséquences. Dans le même temps, 23.34% prétendent n'en avoir jamais entendu parler. Pour ce qui est des sources d'informations, les femmes qui ont entendu parler du phénomène, à travers les médias (radio et

télévision),représentent 65.21% et par les campagnes d'information et d'éducation 34.79%.

**Tableau 2**Niveau d'information des ONG sur la traite des enfants

Caractéristiques	Nombre	%
<b>1. Existence de la traite</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>2. Existence de la traite dans le marché Ouando</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>3. Les activités menées pour la réduire sont efficaces</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>4- Pourquoi la traite des enfants continue -t-elle ?</b>		
<b>a-Nous n'avons pas suffisamment de moyens</b>		
Oui	05	71.42
Non	02	28.58
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>b-C'est un phénomène culturel</b>		
Oui	05	71.42
Non	02	28.58
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>c- Les trafiquants ne sont pas sanctionnés</b>		
Oui	04	57.14
Non	03	42.86

<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>d-L'Etat n'y met pas les moyens</b>		
Oui	04	57.14
Non	03	42.86
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>

(Source : Résultats d'enquête, 2011)

Les informations recueillies au niveau des différentes organisations enquêtées sont également formelles sur l'existence et la persistance de la traite au Bénin et particulièrement, dans le marché de Ouando. Toutes les ONG enquêtées, les agents des centres de promotion sociale(CPS) et même le Ministère reconnaissent que la pratique s'accroche à notre société malgré les nombreuses actions mises en place pour son éradication ou sa réduction.

### **3.2.2- Proportion de la traite dans le marché de Ouando**

**Tableau 3** proportion selon les femmes du marché de Ouando

<b>Caractéristiques</b>	<b>nombre</b>	<b>%</b>
<b>1- possession d'enfants placés qui vendent</b>		
Oui	66	73.33
Non	24	26.67
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>
<b>2-Présence d'enfants ambulants dans le marché</b>		
Oui	90	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>
<b>3- Procédure d'arrivée de l'enfant</b>		
a-Par un intermédiaire	05	07.57
b-Par sa mère ou son père	43	65.15
c-Je suis allé le chercher moi-même	15	22.72
d- L'enfant est venu seul	03	04.56
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>100</b>
<b>5- désir d'en avoir</b>		

Oui	15	62.50
Non	09	37.50
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>100</b>
<b>5. Lieu de provenance des enfants</b>		
a- De mon village	56	69.13
b- D'un autre village	07	08.64
c- Peu importe l'endroit	18	22.23
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>100</b>

*(Source : Résultats d'enquête, 2011)*

66 femmes sur les 90, soit 73.33% interrogées, ont reconnu avoir des enfants placés travaillant avec elles dans le marché. 24 affirment ne pas en avoir. Mais les 90 femmes sont toutes formelles et reconnaissent qu'il y a des enfants victimes de la traite et vendeurs ambulants dans le marché. Parmi les 24 femmes qui n'ont pas d'enfants placés, 15, soit 62.5%, désirent en avoir pour les aider dans leur activité commerciale. 37.5% refusent d'en avoir.

65.15% des femmes interrogées affirment avoir reçu l'enfant directement des mains des parents biologiques qui les ont conduits à elles à Porto-Novo. 22.72% sont allées chercher elles-mêmes les enfants chez les parents alors que 07.57% ont reçu l'enfant par un intermédiaire.

Pour ce qui est des lieux de provenance, les enfants proviennent pour la plupart, de la même localité que la tutrice. En effet, 69.13% des femmes disent recevoir les enfants venant de leur village ou localité. Pour 22.23% des femmes, le lieu de provenance importe peu ; l'essentiel, c'est qu'elles aient un enfant pour les aider dans leur activité.

**Tableau 4 :** Confirmation de la proportion selon les enfants enquêtés

Caractéristiques	nombre	%
<b>1- personne ayant transféré l'enfant</b>		
a- Les parents biologiques	19	95
b- Une femme que je ne connais pas	01	05
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>
<b>2- Résidence de l'enfant</b>		
a- Les parents biologiques	06	30
b- Une tante	13	65
c- Un oncle	01	05
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>
<b>3- Réception de paye mensuelle</b>		
Oui	00	00
Non	20	100
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>

(Source : Résultats d'enquête, 2011)

Parmi les enfants enquêtés, 19, soit 95%, ont été convoyés par les parents biologiques alors qu'un seul l'a été par une tierce personne. 30% de ces enfants vivent avec au moins un parent biologique. Mais le reste, soit 65%, vivent avec un autre membre de la famille, une tante ou un oncle plus ou moins éloigné.

**Tableau 5 : Les conditions de vie des enfants**

<b>Caractéristiques</b>	<b>nombre</b>	<b>%</b>
<b>1- fréquentation d'une école</b>		
Oui	08	40
Non	12	60
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>
<b>2- Les raisons de la déscolarisation</b>		
a- Mes parents ne m'y ont pas mis	01	08.33
b- Mes parents ont dit qu'ils n'avaient pas les moyens	10	83.34
c-Je n'en voulais pas	01	08.33
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100</b>
<b>3- intérêt pour l'école</b>		
Oui	00	00
Non	12	100
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100</b>
<b>4- l'enfant est bien traité</b>		
Oui	08	40
Non	12	60
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>
<b>5- Oui, comment savoir ?</b>		
a-traité de la même manière que ses propres enfants	08	100
<b>Total</b>	<b>08</b>	<b>100</b>
<b>6- Non, comment savoir ?</b>		
a- Je ne suis pas traité comme ses propres enfants	12	100
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100</b>
<b>7- Raison de la vente dans le marché</b>		
a-Pour aider ma mère	07	35

b-Pour aider ma tante ou ma marâtre	11	55
c-Parce qu'on m'y a obligé	02	10
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>
<b>8- Exécution de tâches ménagères à la maison après la vente</b>		
Oui	20	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>
<b>9- Dortoir de l'enfant</b>		
a-A la maison	20	100
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>
<b>10- Présence dans le marché</b>		
a-Depuis des années	13	65
b-Juste pour les vacances	07	35
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>
<b>11- Est à l'aise dans sa situation</b>		
Oui	12	60
Non	08	40
<b>Total</b>	<b>20</b>	<b>100</b>
<b>12- Oui, pourquoi ?</b>		
a- Je reçois une éducation sociale et commerciale	11	91.66
b- On m'a dit, c'est pour mon bien	01	08.34
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>100</b>
<b>Non, pourquoi ?</b>		
a- Je suis exploité et maltraité	08	100
<b>Total</b>	<b>08</b>	<b>100</b>
<b>13- Retour probable chez les parents</b>		
a-Je ne peux pas car, je ne connais pas chez moi	01	07.16
b-Je ne veux pas car, ici est mieux que chez mes parents	10	71.42

c-Si je rentre, je serai frappé et retourné	03	21.42
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>100</b>

(Source : Résultats d'enquête, 2011)

60% des enfants interrogés ne vont pas à l'école. 83.34% des enfants placés interrogés ont évoqué, comme raisons, le manque de moyens des parents. Parmi les enfants placés, seulement un(01) fréquente une école. Le reste vend dans le marché depuis des années. 60% des enfants disent être satisfaits de leurs conditions de vie car, ils reçoivent une éducation sociale et commerciale. Les 40% restants affirment ne pas être satisfaits de leur situation parce que victimes d'exploitation et de maltraitance. La totalité des enfants placés interrogés, soit 70%, n'envisagent pas un probable retour auprès des parents biologiques. Ceci justifie la réponse des enfants quand on leur demande s'ils veulent retourner chez leurs parents, 71.42% préfèrent rester et subir que de retourner chez leurs parents.

### **Tableau 6 Les raisons de l'emploi d'une main-d'œuvre infantile**

<b>caractéristiques</b>	<b>nombre</b>	<b>%</b>
<b>1- Pourquoi engager des enfants au lieu des adultes ?</b>		
a-Parce qu'ils sont malléables	85	94.44
b-Par manque de moyens pour payer un adulte	01	0.56
c- Parce que les enfants ne volent pas	01	0.56
d-Pour éviter les problèmes conjugaux	04	04.44
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>
<b>2- la traite est une bonne pratique</b>		
Oui	84	93.33
Non	06	06.67
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>

<b>3- oui, pourquoi ?</b>		
a- C'est culturel (dans nos us et coutumes)	03	03.58
b- On transmet à l'enfant un savoir-faire	56	66.66
c-On aide les parents de ces enfants	25	29.76
<b>Total</b>	<b>84</b>	<b>100</b>
<b>4- Non, pourquoi ?</b>		
a- Les enfants sont exploités et maltraités	06	100
<b>Total</b>	<b>06</b>	<b>100</b>
<b>5- La vente ambulante est interdite aux enfants</b>		
Oui	08	08.89
Non	82	91.11
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>
<b>6- dangerosité de la vente ambulante pour l'enfant</b>		
Oui	17	18.89
Non	73	81.11
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>
<b>7- oui, pourquoi continuer ?</b>		
b- Le besoin d'une main-d'œuvre	17	100
<b>Total</b>	<b>17</b>	<b>100</b>
<b>8- l'enfant s'occupe aussi des tâches ménagères à la maison</b>		
Oui	88	97.77
Non	02	02.23
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>

(Source : Résultats d'enquête, 2011)

La grande majorité des femmes, soit 94.44%, préfèrent employer les enfants compte tenu de leur innocence et de leur malléabilité.

Presque toutes les femmes, soit 93.33%, trouvent que la traite est une bonne pratique parce que ces enfants reçoivent une éducation commerciale pour plus

tard être autonomes. Seulement 06.67% pensent que c'est une mauvaise pratique compte tenu de la maltraitance dont sont victimes les enfants. Dans la même perspective, 91.11% d'entre elles déclarent que la vente ambulante n'est pas interdite et n'est pas dangereuse pour l'enfant car, il apprend très tôt les techniques de commerce et de plus, il doit servir à quelque chose. 18.89% des femmes sont conscientes de la dangerosité de la vente ambulante pour l'enfant.

### 3.2.3- Compréhension des messages d'information et d'éducation

**Tableau 7** Appréciation des actions d'information et d'éducation menées par les ONG pour réduire la traite des enfants

Caractéristiques	nombre	%
<b>1- Les activités menées pour la réduire sont efficaces</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>2- oui, pourquoi la traite des enfants continue</b>		
<b>a- Nous n'avons pas suffisamment de moyens</b>		
Oui	05	71.42
Non	02	28.58
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>c- C'est un phénomène culturel</b>		
Oui	05	71.42
Non	02	28.58
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>d- Les trafiquants ne sont pas sanctionnés</b>		
Oui	04	57.14
Non	03	42.86
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>e- L'Etat n'y met pas les moyens</b>		
Oui	04	57.14
Non	03	42.86
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>3- réalisation des campagnes de sensibilisation dans le marché</b>		
Oui	06	85.71

Non	01	14.29
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>4- moment de réalisation</b>		
<b>a- Les jours ordinaires</b>		
Oui	05	71.42
Non	02	28.58
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>b- Les jours du marché</b>		
Oui	04	57.14
Non	03	42.86
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>c- Tous les jours pendant une période</b>		
Oui	01	14.29
Non	06	85.71
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>5- Lieu de réalisation</b>		
<b>a-Dans le marché</b>		
Oui	06	85.71
Non	01	14.29
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>b- Au sein de l'ONG</b>		
Oui	01	14.29
Non	06	85.71
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>c-Dans un endroit prévu à cet effet</b>		
Oui	01	14.29
Non	06	85.71
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>6- Vous travaillez avec les femmes du marché</b>		
Oui	06	85.71
Non	01	14.29
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>7- projet de lutte contre la traite des enfants spécialement pour la ville de Porto-Novo ou le marché de Ouando</b>		
Oui	04	57.14
Non	03	42.86
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>8- Langue de travail avec la population lors des sensibilisations</b>		
Le Français, le Fongbé, le Gùngbé, le Yōrùbá le Nago le Torigbé le Wémegbé	06	100
<b>Total</b>	<b>06</b>	<b>100</b>
<b>9- Les actions menées dans le marché</b>		

a-Sensibilisation		
Oui	06	85.71
Non	01	14.29
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
b-Caravane		
Oui	03	42.86
Non	04	57.14
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
c- Discussion avec les femmes		
Oui	05	71.42
Non	02	28.58
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>10- Activités menées dans le marché</b>		
a-plusieurs activités	06	85.71
b-Aucune activité	01	14.29
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>11- Travail avec responsables du marché</b>		
Oui	04	57.14
Non	03	42.86
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>12- présence d'un comité local de lutte contre la traite dans le marché</b>		
Oui	00	00
Non	07	100
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>13- Les comités locaux de lutte font-ils leur travail ?</b>		
Oui	00	00
Non	07	100
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>14- non, pourquoi ?</b>		
<b>a- Ils n'ont pas les moyens à leur disposition</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>b-Ils sont corrompus</b>		
Oui	01	14.29
Non	06	85.71
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>b- Ils sont affaiblis par le phénomène culturel</b>		
Oui	06	85.71
Non	01	14.29
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>

(Source : Résultats d'enquête, 2011)

Si toutes les ONG enquêtées sont formelles sur l'efficacité de leurs stratégies de lutte contre la traite, elles ne le sont pas pour autant sur les causes de la persistance. 71.42% des ONG évoquent le manque de moyens pour lutter efficacement contre la pratique.

En ce qui concerne l'implication de l'Etat, 04 ONG sur 07,soient 57.14% pensent que l'Etat n'y met pas les moyens ou investit très peu dans cette lutte. Ce point de vue est confirmé par le Ministère de la famille qui avoue manquer de moyens financiers et de personnel technique pour une bonne prise en charge du phénomène.

53.03% des femmes affirment ne pas être intéressées et 30.30% affirment n'avoir rien compris.

**Tableau 8 : Niveau de compréhension des messages des femmes du marché**

<b>Caractéristiques</b>	<b>nombre</b>	<b>%</b>
<b>1- Ont suivi la sensibilisation sur la traite dans le marché</b>		
Oui	66	73.33
Non	24	26.67
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>
<b>2- Appréciation des séances de sensibilisation</b>		
a- C'est bon	11	16.67
b-Je n'ai rien compris	20	30.30
c- Cela ne m'intéresse pas	35	53.03
<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>100</b>
<b>3- non application des messages de sensibilisation</b>		
a-Ma culture	06	09.10
b- Mes activités	24	36.36
c- Refus de répondre	36	54.54

<b>Total</b>	<b>66</b>	<b>100</b>
<b>4- Être disposé à confier son enfant à quelqu'un.</b>		
Oui	32	35.56
Non	58	64.44
<b>Total</b>	<b>90</b>	<b>100</b>
<b>20. Non, pourquoi ?</b>		
a-Parce qu'il sera exploité et maltraité	58	100
<b>Total</b>	<b>58</b>	<b>100</b>

(Source : Résultats d'enquête, 2011)

73.33% attestent avoir suivi ou vu passer dans le marché, des agents d'ONG leur parler de la situation des enfants. En revanche, 53.03% de ces femmes sont indifférentes : elles disent ne pas être intéressées par les messages d'information et d'éducation. La non-application des messages de sensibilisation est due, pour 36.36% des femmes, à leur activité commerciale car, elles auraient besoin de main-d'œuvre. 54.54% ont refusé de répondre à la question, embarrassées d'avouer qu'elles sont en faute.

### 3.2.4- Les actions de lutte

**Tableau 9 : Les actions de lutte des ONG**

Caractéristiques	nombre	%
<b>1- L'activité commerciale favorise la persistance de la traite</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>2- Le secteur informel favorise la traite</b>		
Oui	07	100

Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>3- manque de moyens pour une activité</b>		
a-Nous nous arrêtons	04	57.14
b-Nous sollicitons de l'aide	03	42.86
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>4- Collaboration avec d'autres organismes</b>		
Oui	06	85.71
Non	01	14.29
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>5- non, pourquoi ?</b>		
a-Nous n'avons jamais établi cette relation	01	100
<b>Total</b>	<b>01</b>	<b>100</b>
<b>6- sources de financement</b>		
<b>a- Fonds propres</b>		
Oui	06	85.71
Non	01	14.29
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>b-Les dons</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>c-Le gouvernement</b>		
Oui	01	14.29
Non	06	85.71
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>d- Les ONG internationales</b>		
Oui	06	85.71

Non	01	14.29
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>e- Les Nations Unies</b>		
Oui	02	28.58
Non	05	71.42
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>7- budget annuel</b>		
a-disponible	01	14.28
b-Non disponible	06	85.72
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>8- Centres d'accueil d'enfants victimes de la traite créés par le gouvernement dans la zone</b>		
Oui	00	00
Non	07	100
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>8- Expérience dans la protection des enfants</b>		
a-Cinq ans et plus	07	100
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>9- Satisfaction par rapport au travail</b>		
a-Un bon travail car, nous avons tout à notre disposition	03	42.86
b-Assez bon travail car, on dispose du minimum	02	28.57
c-Un travail médiocre, faute de moyens	02	28.57
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>10- satisfaction du cadre de travail</b>		
Oui	05	71.42
Non	02	28.58
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>11- traitement des enfants après accueil</b>		

<b>a-Nous les gardons quelques jours et les retournons à leurs parents</b>		
Oui	05	71.42
Non	02	28.58
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>b-Nous les gardons et les mettons à l'école ou en apprentissage</b>		
Oui	04	57.14
Non	03	42.86
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>c-Nous les remplaçons chez d'autres personnes dignes de confiance</b>		
Oui	02	28.58
Non	05	71.42
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>12- disponibilité de psychologues dans le staff</b>		
Oui	06	85.71
Non	01	14.29
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>13- traitement réservé aux trafiquants</b>		
a-On les remet à la police	04	57.14
b-On les conscientise pour qu'ils cessent le trafic	03	42.86
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>14- spécialité dans la protection des enfants</b>		
<b>a-Traite des enfants</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>b-Enfants de la rue</b>		
Oui	02	28.58
Non	05	71.42

<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>c-Orphelins et enfants vulnérables (oev)</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>d-Maltraitance</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>15- spécialité dans le cas de la traite des enfants</b>		
a-Interne et transnationale	07	100
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>16- Catégorie pratiquée dans le marché Ouando</b>		
a-Traite interne	07	100
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>17- mode d'intervention</b>		
<b>a-Prévention/ sensibilisation</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>b-Identification</b>		
Oui	05	71.42
Non	02	28.58
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>c-Prise en charge</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>

<b>d-Rapatriement</b>		
Oui	05	71.42
Non	02	28.58
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>e-Réinsertion/ réintégration</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>f-Protection judiciaire/répression</b>		
Oui	05	71.42
Non	02	28.58
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>18- Enfants pris en charge</b>		
a-Plus de 50 enfants	07	100
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>

(Source : Résultats d'enquête, 2011)

Le commerce et le secteur informels sont des activités qui favorisent ou amplifient la traite des enfants dans le marché de Ouando. Tous les organismes enquêtés sont formels. 57.14% arrêtent les activités quand ils manquent de moyens. Pour la plupart, les financements viennent des dons et des organismes internationaux ; l'Etat est quasi-inexistant; une seule ONG parmi les 07 affirme avoir été une fois financée par l'Etat. Faute de moyens, 28.58% des ONG replacent encore ces enfants placés victimes de la traite chez des personnes qui, selon elles sont dignes de confiance. Ou encore, les enfants sont retournés aux parents quelques jours plus tard après une enquête sociale pour leur intégration ou réinsertion.

La quasi-totalité des ONG interrogées fait un peu de tout sauf une seule, Tomorrow children, qui s'est spécialisée dans le domaine de la traite des enfants. Le reste s'occupe de tout ce qui concerne les enfants vulnérables.

**Tableau 10** **Appréciation des actions gouvernementales sur le terrain par les ONGs enquêtées**

Caractéristiques	Nombre	%
<b>1- Le gouvernement lutte réellement contre le fléau</b>		
Oui	03	42.86
Non	04	57.14
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>2- non, pourquoi ?</b>		
a- Il n'y met pas les moyens	06	85.71
b- Il fait semblant d'investir	01	14.29
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>3- Relations avec le gouvernement</b>		
a- Bonnes	03	42.86
b- Assez bonnes	02	28.57
c- Mauvaises	02	28.57
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>4- application des résolutions prises par le gouvernement et les organisations internationales sur le terrain</b>		
Oui	00	00
Non	07	100
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>5- Les décrets d'application de la loi 2006 contre la traite sont mis en application</b>		

Oui	01	14.29
Non	06	85.71
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>6- Possibilité d'éradication de la traite</b>		
Oui	01	14.29
Non	06	85.71
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>7- Le gouvernement veut mettre fin à la traite</b>		
Oui, mais ...	04	57.14
Non	03	42.86
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>8- Non, pourquoi ?</b>		
<b>a-Cette pratique est trop ancrée dans les mœurs</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>b -Les lois votées ne sont pas en adéquation avec nos cultures</b>		
Oui	03	42.86
Non	04	57.14
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>c-Les difficultés obligeront des parents à confier leurs enfants</b>		
Oui	07	100
Non	00	00
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>
<b>d-Le gouvernement doit plutôt l'organiser</b>		
Oui	02	28.58
Non	05	71.42
<b>Total</b>	<b>07</b>	<b>100</b>

*(Source : Résultats d'enquête, 2011)*

Les responsables des différentes ONG enquêtées apprécient relativement les actions des autorités dans l'éradication de la traite des enfants. 85.71% pensent que l'Etat et les autorités locales n'y mettent pas les moyens nécessaires pour venir à bout de la traite. Ce constat est confirmé par le Ministère de famille et la mairie qui avouent manquer de moyens pour appliquer rigoureusement la politique et les stratégies de lutte contre la traite des enfants. Pendant que 28.57% la trouvent mauvaise, 28.57% la qualifient d'assez bonne et 42.86% affirment être en bonne relation avec le gouvernement et la mairie. En ce qui concerne les lois votées par le parlement et les décrets pris par le gouvernement, 100% des ONGs sont formelles, ils ne sont pas appliqués sur le terrain.

## CHAPITRE IV : DISCUSSION

## CHAPITRE IV : DISCUSSION ET SUGGESTIONS

### **4.1- La discussion des résultats visera les points suivants**

#### **4.1.1- L'atteinte des objectifs**

Le présent mémoire a pour visée de mieux cerner les facteurs liés à la persistance de la traite des enfants afin de mettre en place les stratégies adéquates et adaptées à la spécificité de la traite dans chaque communauté. Dans cette logique, l'étude sur le terrain visait trois objectifs :

- étudier les facteurs socioculturels et environnementaux
- dégager ceux qui bloquent ou ralentissent le changement de comportement
- proposer des stratégies adaptées aux cas spécifiques des marchés.

Au terme de l'étude, les objectifs prévus ont été atteints. Elle a permis de :

- ° identifier les facteurs socioculturels et environnementaux liés à la persistance de la traite des enfants ;
- ° dégager ceux qui bloquent ou ralentissent le changement de comportement ;
- ° proposer des stratégies adaptées aux cas des marchés sur la base des faiblesses des acteurs engagés dans le changement de comportement des femmes du marché.

Après présentation des résultats, l'enquête a révélé que plusieurs facteurs sont à l'origine de la persistance de la traite des enfants. Ces facteurs sont d'ordre politique, socioculturel, économique et juridique.

### **4.2- Les facteurs socioculturels et environnementaux**

#### **4.2.1- Les facteurs socioculturels**

Les données recueillies sur le terrain ont permis de faire ressortir l'analphabétisme comme cause de la persistance de la traite des enfants dans le

marché de Ouando. 76,61% des femmes enquêtées sont analphabètes. Ce fort taux d'analphabétisme a un impact sur la compréhension et les conséquences de la pratique pour l'avenir du pays et pour la localité en particulier. 71% des Ongs l'imputent à la culture.

#### **4.2.1.1-La force de la tradition**

L'environnement dans lequel vit l'individu, La culture, l'ensemble des normes, rites, valeurs, convictions et habitudes d'une société participe au moulage de l'individu. Toute société a sa propre culture, ses valeurs, ses croyances, ses habitudes, sa manière de voir les choses et dont nous devons tenir compte dans la vie courante. Dans la vie quotidienne, les femmes du marché sont influencées par de nombreux groupes de référence auxquels elles appartiennent (voisines, amies, collègues). Ces groupes favorisent les relations interpersonnelles et jouent un rôle très important dans la construction du comportement des femmes du marché Ouando. Ils exercent une pression qui tend à les rendre conforme au mode de comportement adopté dans le groupe et ce, en lui proposant des modèles de comportement et de vie. Celles qui ne respectent pas ce mode de vie sont parfois isolées. Dans le cadre de notre étude, les femmes du marché sont influencées par leurs voisines qui exploitent une main-d'œuvre infantile.

Le comportement de l'individu est également influencé par les membres de la famille. Celle-ci apprend à l'individu à acquérir certaines attitudes et conduites dans sa vie et continue à exercer son influence même dans certaines décisions. Les enfants enquêtés dans le marché vivent en majorité avec une tante ou un parent proche ayant des liens plus ou moins étroits avec leur famille. Même si le membre de la famille qui doit accueillir l'enfant ne veut pas d'un

enfant placé, l'importance qu'elle accorde à l'opinion de la famille l'obligera à accepter l'enfant.<sup>23</sup>

La pratique fraternelle et de sociabilité appelée **Viðmægón** héritée des aïeux entretient donc la pérennisation de la pratique de la traite. En effet, plusieurs études déjà réalisées ont montré qu'il existe un lien entre la tradition et la traite des enfants. Cette persistance est donc due au fait qu'elle prend racine dans la culture. Les familiarités qui existent entre les membres de la communauté facilitent les recherches quand un membre de la communauté a besoin d'un enfant pour l'aider dans son activité. Cette familiarité est également à l'origine du silence coupable qu'on remarque lors des enquêtes concernant la pratique, la peur de parler et de dénoncer l'autre. Le maintien de cette tradition, justifie la persistance de la traite. Même si l'esprit dans lequel se faisait ce placement d'enfant a changé, la force de l'habitude dans la pratique, l'activité menée (le commerce), le comportement des autres femmes qui utilisent les enfants et le marché, sont autant de conditions qui influencent la persistance de la traite des enfants c'est-à-dire l'exploitation des enfants comme vendeurs ambulants. La théorie des comportements interpersonnels (TCI) de Triandis<sup>24</sup> est donc vérifiée. L'individualisme et l'argent ont pris le pas sur la sociabilité. Les femmes du marché interprètent la traite des enfants comme un apprentissage social et commercial au bénéfice de ceux-ci. C'est donc, pour elles, un transfert progressif de compétence dans lequel l'enfant doit vivre pour acquérir le savoir-faire. Ainsi, certaines d'entre elles affirment avoir été éduquées de cette manière et c'est pourquoi, il n'y a pas de mal à cela, ajoutent-elles. Dans la psychologie de la communication, c'est ce qu'on appelle : le système de représentation. Le comportement de l'individu est influencé par l'ensemble des informations, des croyances et des attitudes élaborées par rapport à une situation donnée<sup>25</sup>. Dans

---

<sup>23</sup>Fishbein et Ajzen, 1975, Théorie de l'action raisonnée (TAR)

<sup>24</sup>Triandis, 1977, Théorie des comportements interpersonnels(TCI)

<sup>25</sup> GBAGUIDI Jean Euloge, 2006, Généralités sur la psychologie de la communication, notes de cours

tous les cas de figure, cette conception porte atteinte à l'épanouissement des enfants victimes dans le marché de Ouando.

L'enquête a également révélé que le dicton qui dit « enfants=richesses » est encore solidement ancré dans la mentalité de beaucoup de parents. A cela s'ajoutent aussi la non-maitrise du planning familial,(plus de 5 enfants par famille,) la polygamie (70% des enfants interrogés affirment provenir d'une famille polygame), couronnées par l'analphabétisme des parents. Ce sont là autant de facteurs qui facilitent le développement de la traite. Dans le diagnostic éducationnel et le diagnostic organisationnel du modèle PRECEDE-PROCEED de Green et Kreuter<sup>26</sup>, ces facteurs suscités sont les cibles sur lesquelles le planificateur doit agir s'il veut voir aboutir sa planification car, ces éléments se situent en amont et constituent l'énergie qui alimente la pratique de la traite.

Les enfants victimes viennent pour la plupart de ménages d'agriculteurs, de travailleurs qualifiés du secteur agricole et de l'artisanat ou encore de conducteurs de taxi moto appelé Zémidjan et très souvent, peu ou pas instruits. Cet analphabétisme des parents est également la cause de l'échec scolaire des enfants car, ne pouvant pas prendre le relais des enseignants à la maison pour les aider dans la compréhension des cours et le traitement des exercices reçus. Après un an ou deux ans d'échec, l'enfant devient encombrant et les parents cherchent à le confier à un proche parent, un ami ou au pire des cas, à une tierce personne pour un soit disant apprentissage. C'est ainsi que cet enfant entre dans le contingent d'enfants victimes de traite interne ou transnationale.

#### **4.2.1.2-L'usage des intermédiaires**

Au cours de l'enquête, il a été remarqué que l'usage des intermédiaires dans le convoyage des enfants a diminué grâce aux interceptions des agents de sécurité. Mais la pratique n'a pas pour autant diminué. Les parents pourvoyeurs

---

<sup>26</sup> GREEN, L. W. et KREUTER M. W., 1991, Health Promotion Planning: An Educational And Environmental Approach, Toronto: Mayfield Publishing company.

d'enfants se chargent eux-mêmes de transférer leurs enfants pour échapper aux agents de sécurité. Ou encore, les parents les plus vicieux qui ont compris la manne financière que peut leur procurer le placement de leurs enfants évitent les intermédiaires dans la transaction. En effet, 65.15% des femmes interrogées affirment avoir reçu l'enfant des mains des parents biologiques. Le président de l'ONG la Passerelle disait à ce propos :

« Il y a des hommes qui se marient à plusieurs femmes juste pour avoir des enfants à placer chez des personnes ou à envoyer au Nigeria pour pouvoir gagner de l'argent ».

Ce changement de stratégie ne facilite pas le travail à la BPM. Les parents estiment de bonne foi que l'enfant est leur bien et qu'ils n'ont point besoin d'autorisation d'une quelconque autorité pour son déplacement. Il est donc relativement facile de transférer un enfant d'une localité à une autre, d'autant plus qu'il n'y a pas régulièrement de contrôle dans ce sens à l'intérieur du pays. Autrement dit, la traite interne est moins contrôlée que la traite transnationale. Parlant de la traite transnationale, le coordonnateur de l'ONG Tomorrow Children, expliquait que les enfants béninois continuent d'être transférés en masse vers le Nigeria, surtout en début d'année après les fêtes de Noël et de Nouvel an. Ce transfert est opéré par les frères et parents revenus au pays avec surtout des appareils électroménagers et bien d'autres articles pour influencer les autres. De plus, leur style de vie, pendant les quelques jours qu'ils passent dans le village, montre qu'ils ont réussi. Alors des parents, déjà accablés par la pauvreté et croulant sous le poids de nombreux enfants, leur confient quelques-uns, dans l'espoir de bénéficier aussi de tous ces privilèges au retour des fêtes de fin d'années. C'est ainsi que des enfants sont arrachés à l'école et envoyés vers le Nigéria et grossissent du coup, le rang des déscolarisés victimes de la traite.

L'enquête a permis également de constater qu'il existe des organismes qui fournissent des enfants aux femmes du marché. Ce genre de structure a été

évoqué à plusieurs reprises par les femmes lors de l'entretien. Mais l'emplacement de ces organismes n'a pas pu être identifié pour vérifier la véracité de ces propos

#### **4.2.2-Les facteurs économiques**

La commune de Porto-Novo, commune à statut particulier, ne dispose quasiment pas de villages. Les activités du secteur primaire sont négligeables. Par contre, le secteur tertiaire est dominant. L'activité commerciale est très développée et occupe 44.8% dans la fourchette des activités menées dans la municipalité. La vente en détail de divers produits et la restauration sont les activités dans lesquelles les enfants sont plus exploités. Là également, la TCI est vérifié et soutenu par l'étape 4 du Precede-Proceed i.e. le diagnostic éducationnel et organisationnel qui permettra d'identifier les mécanismes sur lesquels il faudra agir pour un impact positif.

##### **4.2.2.1-La responsabilité du secteur informel**

Le secteur informel reste très dominant, soit 81.8%<sup>27</sup> et il est celui qui emploie beaucoup plus d'enfants. Il est composé surtout des activités comme

*-Le petit commerce* qui comprend les petits circuits de commercialisation des biens marchands. Ces opérateurs procèdent à la spéculation entre les prix d'achat et ceux de vente. C'est un groupe très instable. Les acteurs sont soit des ambulants soit des personnes installés dans des boutiques ou encore près étals ; à ceux-ci s'ajoutent les vendeurs d'essence frelaté très répandu dans le Bénin et particulièrement, dans la ville de Porto-Novo.

*-Le petit transport* : il concerne les taxi-moto, les propriétaires de charrettes à traction humaine, destinées au transport et au ramassage des personnes et des marchandises.

---

<sup>27</sup> Caractéristiques socioculturelles et économiques au Bénin tome3, 2003, analyse des résultats, RGPH3, pp.175 à 182

*-Artisanat de service* : il rassemble beaucoup d'activités hétéroclites souvent mal connues et mal appréciées mais nécessaires pour la collectivité. Il assure la restauration, la réhabilitation, l'entretien, la réparation et tous les autres services utiles à la longévité des biens et matériels en usage dans la cité. Il regroupe les balayeurs, cireurs, mécaniciens, photographes, serveurs de bar, coiffeurs, domestiques etc.

Ces différentes activités du secteur informel emploient un nombre incalculable d'enfants. La non-réglementation des activités de ce secteur ne permet pas d'avoir des informations fiables sur leur nombre, compte tenu de leur volatilité et de leur instabilité.

#### **4.2.2.2- Situation des enfants vendeurs ambulants dans le marché**

Dans le cas de la vente ambulante, il a été constaté l'utilisation massive des enfants dans cette forme de commerce comme s'il était uniquement destiné aux enfants. Les tutrices de ces enfants ont souvent des boutiques ou des étals installés sous de petits hangars. Dès le matin après leur arrivée, la charge de l'enfant est préparée. Une charge souvent lourde que l'enfant ne pourra décharger tout seul si un client l'arrêtait. Ce dernier sillonne le marché dans tous les sens, des heures durant, parfois sans chaussures. Les produits transportés par les enfants sont souvent des produits vivriers comme la tomate, des oignons, des légumes, des ignames, du poisson etc. Des produits manufacturés comme les vêtements, les chaussures, les médicaments, les pâtes dentifrices, des brosses à dents. D'autres vendent de l'eau fraîche entassée dans une glacière ou un contenant plastique recouvert d'un sachet épais pour conserver la fraîcheur de l'eau. L'enfant ne revient à la boutique ou à l'étal que lorsque sa charge est vendue. Il est automatiquement chargé d'une autre après avoir eu à peine le temps de manger. Parfois, il est chahuté par la tutrice de vite finir son plat pour retourner dans le marché. Entre midi et 14 h, les enfants, fatigués de marcher, se reposent et dorment parfois à côté leur charge sous d'autres hangars restés

vides en l'absence du propriétaire, loin de leurs tutrices assises sous des hangars ou dans leurs boutiques à l'abri du soleil et de la pluie. Ceux qui sont habitués aux annexes des ONG vont se reposer dans les locaux du foyer Don Bosco pour les garçons, et la Passerelle en ce qui concerne les filles. Très souvent bousculés par les passants pendant leur promenade, ils perdent régulièrement des produits ou de l'argent. Quand c'est le cas, ils se mettent à pleurer et vont s'asseoir sous un hangar pour compter et recompter les sous ou pour réorganiser les produits et tout cela, dans l'indifférence totale des autres femmes qui observent. L'enfant ne s'arrête que le soir ou quand la tutrice aura décidé l'arrêt. En définitive, ces enfants travaillent plus de 10 heures par jour car, à la maison, ils ne se reposent pas. 97.77% des femmes enquêtées ont avoué que l'enfant, une fois à la maison, s'occupe encore des tâches ménagères et cela est confirmé par les données recueillies auprès des enfants et la totalité des enfants, soit 100% ont confirmé la réponse des femmes du marché à ce propos. Pourtant, la loi n° 98-004 du 27 janvier 1998 interdit le travail et l'apprentissage des enfants de moins de 14 ans. Un décret interdit aussi tout travail nuisible à la santé ou à la sécurité de l'enfant (travail dans les mines, transport de lourdes charges, etc.) Et récemment dans le code des personnes et de la famille, il est écrit que, pour faire le commerce, l'âge minimum a été fixé depuis 2004 à 18 ans. De plus, la convention 182 du BIT adoptée par le Bénin, protège également les enfants contre l'exploitation économique. Elle stipule qu'un enfant ne doit pas travailler plus de quatre heures (4h) par jour<sup>28</sup> et malgré toutes ces dispositions, c'est le contraire qui s'observe sur le terrain.

#### **4.2.3- Les facteurs politico administratifs**

L'Ouémé est le département le plus pourvu en infrastructures scolaires après le Littoral. En structures de lutte contre la traite des enfants, il occupe la

---

<sup>28</sup> Observatoire de la famille de la famille et de l'enfant, septembre 2010, Tableau de bord social, Situation de l'enfant vulnérable au Bénin, p.10

première place avec 17 structures, soit 15.2% <sup>29</sup> de la moyenne nationale. La majorité dispose d'un siège social à Porto-Novo. S'il devait exister des départements plus ou moins à l'abri de cette pratique, l'Ouémé en ferait partie. Après analyse des résultats de l'enquête, le diagnostic administratif et politique du Precede-Proceed met en cause l'insuffisance des moyens financiers, matériels et humains et le manque d'actions dissuasives des ONG. Cette situation les oblige à ne s'accrocher qu'à la sensibilisation et à composer avec les femmes du marché, pour qu'elles laissent les enfants venir de temps en temps apprendre les préliminaires de l'école, dans les annexes du marché ou à discuter avec elles, quand un cas de maltraitance se manifeste.

L'indifférence des autorités locales et gouvernementales face à la situation des enfants dans le marché, facilite la persistance de ce phénomène. En effet, malgré la présence de poste avancé de commissariat de police dans le marché et la présence des autorités du marché, les enfants sont victimes de maltraitance.

Le dysfonctionnement des structures de l'Etat chargées de la protection sociale, en l'occurrence les CPS qui à l'état actuel, sont dépourvues de tout (pas de local adapté, pas de matériels, pas de ressources humaines ni financières). Dans le cas du CPS Ouando, elle est abritée par l'arrondissement de Ouando dans un espace de 4 m<sup>2</sup> environ et il n'y a qu'une seule femme au lieu de 07 comme recommandé dans le document *Politique et stratégies de protection de l'enfance au Bénin*<sup>30</sup>.

A tout cela, il faut ajouter la complaisance de certaines ONG à l'égard des trafiquants et parents auteurs de trafic, et le placement des enfants par certaines ONG dans d'autres familles dites de confiance.

L'inexistence d'un système formel de collaboration entre le Ministère de la famille, de la femme et de l'enfant et des ONG de lutte contre la traite des

---

<sup>29</sup> Ministère de la famille et de l'enfant, 2007, Etude nationale sur la traite des enfants, Rapport d'analyse, Novembre 2007, p. 74

<sup>30</sup> Ministère de la famille et de l'enfant, 2007, Politique et stratégies de protection de l'enfance au Bénin, P. 55

enfants. En effet, les ONG enquêtées ont affirmé ne rendre compte qu'à leurs bailleurs de fond qui sont le plus souvent, les ONG internationales et ne rendent pas compte à leur ministère de tutelle. Ainsi, aucun rapport n'est déposé afin de faire un éventuel bilan de la situation à la fin de chaque année. Ceci justifie l'inexistence de base de données par rapport à la pratique dans chaque département. Dans le cas du marché de Ouando, aucun bilan n'existe sur la situation des enfants dans le marché.

L'inexistence d'une base de données précises sur la traite des enfants empêche les acteurs de savoir où quand comment et de quelle manière appliquer le paradigme de Lasswell<sup>31</sup> afin de réduire un tant soit peu cette pratique car il est difficile de caractériser l'ampleur de la traite dans toutes les dimensions quantitative et qualitative<sup>32</sup>

#### **4.2.4- Les facteurs juridiques**

L'application de la législation pénale en matière de déplacement des mineurs pose parfois des problèmes de conscience aux magistrats, face à nos réalités.

Votée en 2006, la loi 2006-04 du 10 avril 2006, n'a été promulguée qu'en 2010. Même après sa promulgation, la mise en application sur le terrain est quasi-impossibles car, au Bénin, les lois ne sont pas suffisamment vulgarisées et parfois ne tiennent pas compte des réalités nationales pendant leurs élaborations. Même si elles l'étaient, la langue de communication dans nos administrations reste et demeure le français, pendant que la grande majorité de la population est analphabète et ne parle que les langues nationales.

---

<sup>31</sup> DADELE A., 2006, Introduction générale aux sciences de l'information et de la communication, UAC, notes de cours, DSLC, p.22

<sup>32</sup> Bureau International du Travail, 2008, Enquête nationale sur le travail des enfants au Bénin, Rapport final, p.61

#### **4.3- Les facteurs qui bloquent ou ralentissent le changement de comportement**

Sur le plan socioculturel, le poids des us et coutumes en amont est un puissant déterminant qui freine considérablement les efforts des acteurs engagés dans la lutte contre la traite.

Le changement de stratégie pour contourner les agents de sécurité bloque les actions de changement de comportement. En effet, les enfants qui étaient entre-temps conduits par les intermédiaires le sont maintenant par les parents mêmes qui se chargent de transférer les enfants dans les villes à la demande des femmes du marché pour éviter d'être arrêtés par la brigade des mineurs.

L'analphabétisme, la polygamie et l'ignorance empêchent les parents de planifier les naissances en fonction de leurs moyens. Quant aux femmes du marché qui exploitent les enfants, elles ne sont pas conscientes des impacts négatifs que la traite des enfants a sur le pays. Parmi ces enfants qu'on prive d'instruction et qu'on avilit, se trouvent des enfants intelligents capables de faire prospérer le Bénin. D'ailleurs, les enfants n'ont-ils pas tous les mêmes droits? Alors, pourquoi priver certains de ce qui leur revient ? Les échecs des enfants au primaire et au secondaire amplifient également le phénomène.

Sur le plan économique, la non maîtrise du secteur informel dans le commerce empêche les acteurs d'avoir une idée plus ou moins exhaustive de la traite des enfants dans le marché. Le commerce ambulancier, compte tenu de sa volatilité, est hors de portée de tout contrôle. Le bénéfice que génère l'exploitation des enfants pousse les femmes à continuer cette pratique malgré les nombreuses sensibilisations et interdictions.

Sur le plan administratif, le manque de synergie des structures en charge de protection des enfants et la mauvaise application de la politique nationale de lutte contre la traite, laissent des failles dans le système de protection. A cela, s'ajoute le non-respect des lois et décrets votés par les autorités à divers niveaux.

## Suggestions

La lutte contre la traite des enfants sur le plan national et plus précisément, dans le marché de Ouando, rencontre beaucoup de difficultés. Ceci fait que les nombreux investissements de l'Etat, des partenaires techniques et financiers et des ONG, sont perdus faute de constance dans la rigueur et à cause des relâchements des divers acteurs. Pour que les actions de lutte soient efficaces, il serait judicieux d'appliquer les suggestions suivantes :

-Traduire en langues locales, vulgariser et mettre en application la loi n°2006-04 du 05 Avril 2006 portant conditions de déplacement des mineurs et répression de la traite d'enfants.

- Développer un mécanisme de circulation de l'information entre tous les acteurs qui interviennent dans la prévention et la répression de la traite de l'enfant au Bénin et dans la sous-région.

-Améliorer les conditions de vie des familles en développant et en soutenant des activités génératrices de revenus, en particulier pour les mères et les femmes seules et/ou veuves.

- Développer un partenariat entre les centres de promotion sociale, les comités villageois de lutte contre la traite, les agents de sécurité et les radios communautaires de proximité et confessionnelles, avec l'appui matériel des partenaires techniques et financiers.

-Recenser périodiquement le nombre d'enfants qu'il y a dans le marché afin de Contrôler le flux.

## Conclusion

L'étude sociocommunautaire auprès de 180 personnes a permis d'identifier les facteurs liés à la persistance de la traite des enfants dans le marché Ouando. L'étude a révélé que la traite existe et persiste encore dans ce marché. La délicatesse, la sensibilité du sujet et la répression ont créé un climat de méfiance très poussée chez les femmes du marché Ouando. Les ONG intervenant dans le marché sont quasi-impuissantes devant la situation et n'inspirent aucune dissuasion aux femmes exploitant les enfants. Les agents des ONG sont parfois même renvoyés par les femmes lors des sensibilisations. L'étude a surtout révélé un changement de stratégie des femmes qui n'emploient presque plus les services des intermédiaires. Les parents mêmes sont devenus les convoyeurs, surtout dans le cas du marché de Ouando, pour éviter les agents de sécurité. De plus, les femmes sont souvent des parents proches de l'enfant victime.

L'analphabétisme, la méconnaissance des textes et lois, l'oisiveté et la rareté des terres arables à cause de la vente anarchique des meilleures terres aux expatriés et sociétés de la place et le poids de la tradition, favorisent encore la pratique. Les femmes utilisatrices des enfants (les filles en particulier) sont convaincues qu'elles transmettent un savoir-faire à l'enfant et par conséquent, elles contribuent au développement de leurs communautés.

La faiblesse dans le contrôle et les actions de répression, les délations à tous les niveaux de la pyramide, le manque de synergie dans les interventions constituent des facteurs qui ne sauraient encourager le changement social et donc, le changement de comportement.

Face à ces résultats, les hypothèses de départ que voici sont vérifiées :

- le phénomène de la traite des enfants dans le marché de Ouando est sous-tendu par des facteurs endogènes et des facteurs exogènes.

- Les populations ne perçoivent pas le phénomène comme un acte criminel mais comme une contribution à la réduction de la pauvreté.
- Il existe une faible synergie dans les actions menées par les pouvoirs publics et les acteurs non étatiques.

Au vu de tous ces problèmes suscités, la mise en application rigoureuse de la politique et des stratégies de lutte élaborées par le Ministère de la famille pourrait avoir un impact très positif dans la lutte.

Le renforcement de capacité et le contrôle des ONG auront un effet dissuasif sur les trafiquants.

La diversification des messages et supports d'information et d'éducation par les médias traditionnels et modernes et l'organisation de grandes caravanes de mobilisation sociale dans les marchés, pourraient contribuer au changement social et au changement de comportement en faveur de la protection de l'enfant.

## Références bibliographiques

- 1- AFFO,F.(2007), *Déterminants socio-culturels de la persistance de l'excision à Pira(Bénin)*, Lomé, 90p.
- 2- ASSOCIATION BENINOISE D'ASSISTANCE A L'ENFANT ET A LA FAMILLE (2008), *Rapport triennal de l'observatoire national pour la protection des enfants contre la traite des enfants et l'exploitation*, Cotonou, 102 p.
- 3- BENIN, MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT (2007), *Loi n°2006-04 du 05 avril 2006 Portant conditions de déplacement des mineurs et répression de la traite d'enfants en République du Bénin*, Cotonou, 22 p.
- 4- BENIN, MINISTERE DE LA FAMILLE DE LA PROTECTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE, ET MINISTERE DE LA JUSTICE DE LA LEGISLATION ET DES DROITS DE L'HOMME (2001), *Pour une application plus efficiente des textes de loi relatifs au trafic des enfants, les actes des séminaire-atelier de réflexion des magistrats*, Abomey-Calavi, 175 p.
- 5- BENIN, MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT (2007), *Etude nationale sur la traite des enfants, Rapport d'analyse*, Cotonou, 135p.
- 6- BENIN, MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE LA PROTECTION SOCIALE (2007), *Politique et stratégies de protection de l'enfance au Bénin*, Cotonou, 188 p.
- 7- BENIN, MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT, BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL, (2008), *Plan d'action de lutte contre la traite des enfants à des fins d'exploitation de leur travail*,

Cotonou, 124 p.

- 8- BENIN, MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE (2011), *Liste des travaux dangereux interdits en République du Bénin*, Cotonou, 19 p.
- 9- BENIN, OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME ET DE L'ENFANT (2010), *Tableau de bord social, Situation de l'enfant vulnérable au Bénin*, Cotonou, 197p.
- 10- BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL 2008, *Enquête nationale sur le travail des enfants au Bénin-2008*, Cotonou, INSAE, 154 p.
- 11- DADELE, A. (2006), *Introduction générale aux sciences de l'information et de la communication*, UAC /FLASH/DSLCL, Notes de cours.
- 12- DJINOUE, F.D. (2005), *Communication – UNICEF Bénin trafic des enfants : Une contribution à la microplanification intégrée de communication pour Za-Kpota*, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, 82 p.
- 13- FISHBEIN M.et AJZEN I. (1975) *Belief, attitude, intention and behavior: an introduction to theory and research*, Addison-Wesley, reading, mass. 477 p.
- 14- GREEN, L. W. et KREUTER M. W. (1991), *Health Promotion Planning: An Educational And Environmental Approach*, Toronto: Mayfield Publishing company
- 15- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE (2001), *Atlas monographique des communes du Bénin*, Cotonou, Bénin.

- 16- LAZAR J.(1992), *La science de la communication*, Paris, Presse universitaire de France. 125 p.
- 17- LHERBIER-MALBRANQUE, B. (2000), *La protection de l'enfant maltraité. Protéger, aider, punir et collaborer*. Paris, Harmattan, 332 p.
- 18- MONESTIER, M. (1998), *Les enfants esclaves : l'enfer quotidien de 300 millions d'enfants*, Paris, Le Cherche midi éditeur, 271p.
- 19- REPUBLIQUE DU BENIN (2006), *Loi n°2006-04 du 05 avril 2006 Portant conditions de déplacement des mineurs et répression de la traite d'enfants en République du Bénin et ses décrets d'application*, Cotonou, 54 p.
- 20- SCHLEMMER, B. (1996), *L'enfant exploité, Oppression, mise au travail, prolétarianisation, édition Karthala et orstom, Paris, 175 p.*
- 21- TERRE DES HOMMES (2005), *Enquête sur un trafic d'enfant entre le Bénin et le Nigéria : Les petites mains des carrières de pierre*, 47 p.
- 22- TRIANDIS, HC. *Interpersonal behavior*, Brookd/cole, Monterey, CA 1977
- 23- UNICEF, (1999), *Enquête sur les enfants travailleurs dans les villes de Cotonou, Porto-Novo et Parakou, vol 1 Rapport principal*, Cotonou.
- 24- UNICEF, (2004), *Répertoire des ONG et institutions intervenant pour la protection des enfants au Bénin*, 112 p.
- 25- WILLET, G. (1992) *la communication modélisée : une introduction aux concepts, aux modèles et aux théories*, Montréal, Edition du renouveau pédagogique, 646 p.

## Webographie

22- ABOUBAKAR, E.(2009),*Le trafic des enfants au Bénin: analyse des conditions sociojuridiques et du cadre administratif.*

(<http://www.memoireonline.com>) du 24 Septembre 2011.

23- RAKOTOVOLOLONA, S. (2008), *Communication et mobilisation sociale pour un changement de comportement en eau, assainissement et hygiène.*

Université d'Antananarivo.

(<http://www.memoireonline.com>) du 24 Septembre 2011.

# **Annexes**

Outil : Guide d'entretien destiné aux vendeuses du marché

UAC- FLASH/DSL

**Mémoire de maitrise en communication**

**Thème : *Etude des facteurs comportementaux et associés liés à la persistance de la traite des enfants : cas des enfants vendeurs ambulants du marché de Ouando***

***(Commune de Porto-Novo).***

**Auteur : Arnaud K. KOUMONDJI**

**Maître de mémoire : Dr Antoine D. DADELE, Ph.D, MSc, DEA**

Enseignant des sciences de la Communication

Cibles : les femmes vendeuses du marché Ouando

Période : Juillet- Septembre 2011

Objectif : Collecter des informations sur la vie socio-économique et culturelles dans le marché Ouando

Nom et prénoms (facultatif) : .....

Lieu de provenance : .....

Activité menée: .....

Age : .....

Sexe : .....

Communauté linguistique.....

Langue : .....

Religion : .....

1. Avez-vous entendu parler de la traite des enfants ?

Oui

Non

2. Si oui, par quelle voie ?

Les médias (radio, télévision)

Les campagnes de sensibilisation

Les caravanes

Un parent ou un ami

Autres, précisez

3. Avez-vous des enfants placés qui travaillent avec vous ?

Oui

Non

4. Si oui combien ?

- Un
- Deux
- Trois
- Quatre
- Cinq et plus

5. Y en a-t-il dans le marché ?

- Oui  non

Comment l'enfant est-il arrivé chez vous ?

- Par un intermédiaire
- Par sa mère ou son père
- Je suis allé le chercher moi-même
- L'enfant est venu seul

6. Aimeriez-vous en avoir ?

- Oui  Non

7. D'où proviennent-ils ?

- De mon village
- D'un autre village
- D'un autre département
- D'un autre pays

8. Pourquoi engagez-vous des enfants au lieu des adultes ?

- Parce qu'ils sont malléables
- Parce que je n'ai pas suffisamment de moyens pour payer un adulte
- Parce que les enfants ne volent pas
- Pour éviter les problèmes conjugaux quand c'est des filles
- Pour transmettre mon savoir-faire

9. Est-ce une bonne pratique selon vous ?

- Oui  non

10. Si oui pourquoi ?

- Parce que c'est culturel (dans nos us et coutumes)
- Parce qu'on transmet à l'enfant un savoir-faire
- Parce qu'on aide les parents de ces enfants

Autres (préciser)

11. Si non pourquoi ?

- C'est interdit
- On maltraite les enfants
- On les exploite
- On les expose à des dangers

12. Savez-vous que la vente ambulante est interdite aux enfants ?

- Oui  non

13. La vente ambulante est-elle dangereuse pour l'enfant selon vous ?

Oui  non

14. Si oui pourquoi continuez-vous à la pratiquer ?

A cause de mon activité commerciale

Parce que j'ai besoin d'une main-d'œuvre

15. En plus de la vente ambulante l'enfant s'occupe-t-il aussi des tâches ménagères ?

Oui  non

16. Avez-vous suivi au moins une fois une séance d'information sur la traite des enfants ?

Oui  non

17. Si oui qu'est-ce qui vous empêche d'appliquer les résolutions des campagnes de d'information et d'éducation ?

Ma culture

Mes activités

Le manque de moyen pour embaucher un adulte

18. Quelle appréciation faites-vous des séances d'information et d'éducation ?

C'est bon car cela m'a permis de prendre conscience

C'est bon mais ce n'est pas suffisant

C'est mauvais car ils le font mal

Je n'ai rien compris

Cela ne m'intéresse pas

19. Êtes-vous disposé à confier votre enfant à quelqu'un ?

Oui  non

Si non pourquoi

Parce qu'il sera maltraité

Parce qu'il sera exploité

Parce qu'il ne recevra pas une bonne éducation

Parce qu'il m'est cher

20. Le gouvernement veut mettre fin à la traite ; est-ce possible selon vous ?

Oui  non

21. Si non pourquoi

Cette pratique est trop ancrée dans les mœurs

Les lois votées ne sont pas en adéquation avec nos cultures

Les conditions de vie difficiles obligeront des parents à confier leurs enfants

Le gouvernement doit plutôt l'organiser afin d'éviter les risques à l'enfant

22. Quelles sont donc vos suggestions par rapport à la pratique ?.....

Merci de votre collaboration.

Cochez la ou les case(s) correspondante(s) aux questions.

Outil : Questionnaire destiné aux ONG de lutte contre la traite dans la commune de Porto-Novo.

UAC- FLASH/DSL

**Mémoire de maîtrise en communication**

Thème : *Etude des facteurs comportementaux et associés liés à la persistance de la traite des enfants : cas des enfants vendeurs ambulants du marché de Ouando*

*(Commune de Porto-Novo).*

**Auteur** : Arnaud K. KOUMONDJI

**Maître de mémoire** : Dr Antoine D. DADELE, Ph.D, MSc, DEA

Enseignant des sciences de la Communication

Cibles : Les ONG de lutte contre la traite

Période : Juillet- Septembre 2011

Objectif :- Collecter des informations sur les stratégies de lutte contre la traite

-Les actions menées dans le marché et la collaboration avec les autorités locales et gouvernementales.

Nom de l'organisme.....

Lieu de résidence.....

Activité menée.....

Adresse de l'organisme.....

1. La traite existe-t-elle encore selon vous ?

Oui  non

2. Existe-t-elle dans le marché de Ouando ?

Oui  non

3. Quelle est son ampleur

Elevé  moyen  peu élevé

4. Les activités que vous menez pour la réduire sont-elles efficaces ?

Oui  non

5. Si oui, pourquoi la traite des enfants continue-t-elle d'exister ?

Il manque de la coordination dans nos activités

Nous n'avons pas suffisamment de moyens

C'est un phénomène culturel

Les trafiquants ne sont pas sanctionnés

L'Etat n'y met pas les moyens

La traite interne ne préoccupe pas l'Etat

Autres (à préciser)

6. Faites-vous des campagnes de sensibilisation dans le marché ?

Oui

non

7. A quel moment le faites-vous ?

Les jours ordinaires

Les jours du marché

Tous les jours pendant une période

8. Dans quel lieu le faites-vous ?

Dans le marché

Au sein de l'ONG

Dans un endroit prévu à cet effet

9. Travaillez-vous avec les femmes du marché ?

Oui

non

10. Avez-vous eu un projet de lutte contre la traite des enfants spécialement pour la ville de Porto-Novo ou le marché de Ouando ?

Oui

non

11. Quel est votre langue de travail avec la population lors des sensibilisations ?

- Le Français    Le Fɔngbé    Le Gùngbé    Le Yòrùbá  
 Le Nago    Le Tɔri    Le wémεgbé

12. Quelles sont les actions que vous-avez menées dans le marché ?

- Sensibilisation  
 Caravane  
 Discussion avec les femmes

13. Combien d'activité avez-vous mené dans le marché ?

.....

14. Travaillez-vous avec les responsables du marché ?

Oui  non

15. Y a-t-il un comité local de lutte contre la traite dans le marché ?

Oui  non

Comment les activités du comité sont-elles financées ?

16. Les comités locaux de lutte font-ils leur travail ?

Oui  non

17. Si non, pourquoi ?

- Ils n'ont pas les moyens à leur disposition  
 Ils ne sont pas compétents  
 Ils sont corrompus  
 Ils sont affaiblis par le phénomène culturel

18. Pensez-vous que l'activité commerciale favorise la persistance de la traite ?

Oui    non

19. Le secteur informel peut-il être aussi un élément qui favorise la traite ?

Oui  non

20. Que faites-vous quand vous êtes à court de moyen pour une activité ?

- Nous nous arrêtons
- Nous sollicitons de l'aide

21. Travaillez-vous en collaboration avec d'autres organismes comme vous ?

Oui  non

22. Si non, pourquoi ?

- Parce qu'ils ne font pas bien le travail
- Parce qu'ils refusent de collaborer
- Parce qu'ils vont s'approprier nos résultats

23. Le gouvernement lutte-t-il réellement contre le fléau ?

Oui  non

24. Si non, pourquoi ?

- Il n'y met pas les moyens
- Il fait semblant de le faire
- C'est un moyen pour le gouvernement de recevoir des fonds des partenaires internationaux

25. Comment sont vos relations avec le gouvernement ?

Bonnes  assez bonnes  mauvaises

26. Quelles sont vos sources de financement ?

- Fonds propres
- Les dons
- Le gouvernement
- Les ONG internationales
- Les Nations Unies

27. Votre budget annuel se chiffre à combien..... ?

28. Le gouvernement a-t-il des centres d'accueil d'enfants victimes de la traite dans la zone ?

29. Combien dans l'Ouémé..... ?

30. Depuis combien de temps vous vous occupez des enfants ?

Deux ans

Trois ans

Quatre ans

Cinq ans et plus

31. Que pensez-vous du travail que vous faites ici ?

Un bon travail car nous avons tout à notre disposition

Assez bon travail car on dispose du minimum

Un travail médiocre faute de moyens

31. Êtes-vous satisfait de votre cadre de travail ?

Oui

non

32. Que faites-vous des enfants après les avoir recueillis ?

Nous les gardons quelques jours et les retournons à leurs parents

Nous les gardons et les mettons à l'école ou en apprentissage

Nous les remplaçons chez d'autres personnes dignes de confiance

Nous les remettons au gouvernement

33. Avez-vous des psychologues dans votre staff ?

Oui

non

34. Que faites-vous des trafiquants ?

On les remet à la police

On les conscientise pour qu'ils cessent

On leur prend l'enfant et on les relâche

35. Êtes-vous en collaboration avec des ONG internationales ?

Oui

non

36. Connaissez-vous des ONG qui luttent contre la traite des enfants ?

- Elles prétendent faire le travail mais ne font rien de concret
- Elles cherchent seulement de l'argent
- Elles font de leur mieux comme nous
- Autres (à préciser)

37. Dans quel domaine êtes-vous spécialisé ?

- Traite des enfants
- Enfants de la rue
- Orphelins et enfant vulnérables
- Maltraitance

38. Dans le cas de la traite des enfants dans quelle catégorie est vous spécialisé ?

- Traite interne
- Traite transnationale
- Interne et transnationale

39. Quel est selon vous la catégorie que l'on retrouve dans le marché Ouando ?

- Traite interne
- Traite transnationale
- Interne et transnationale

40. Quel est votre mode d'application ?

- Prévention/ sensibilisation
- Identification
- Prise en charge
- Rapatriement
- Réinsertion/ réintégration

Protection judiciaire/répression

41. Combien d'enfants avez-vous en charge ?

41. Selon vous, les résolutions prises par le gouvernement et les organisations internationales pour lutter contre la traite sont-elles mises en application sur le terrain ?

Oui

non

42. Les décrets d'application de la loi 2006 contre la traite sont-ils mis en application ?

Oui

non

43. Pour vous, la traite peut-elle être éradiquée ?

Oui

non

44. Le gouvernement veut mettre fin à la traite ; est-ce possible selon vous ?

Oui

non

45. Si non pourquoi

Cette pratique est trop ancrée dans les mœurs

Les lois votées ne sont pas en adéquation avec nos cultures

Les conditions de vie difficiles obligeront des parents à confier leurs enfants

Le gouvernement doit plutôt l'organiser afin d'éviter les risques à l'enfant

46. Si non, quelles sont vos suggestions.....

Cochez la ou les case(s) correspondante(s) aux questions.

Merci de votre collaboration.

## Protocole de recherche

Objectifs spécifiques	variables	Informations à recueillir	sources	Méthode	
				techniques	outils
-Identifier les facteurs socioculturels liés à la persistance de la traite des enfants dans le marché de Ouando	-Périodes favorables -occupation -perception -mode de vie -habitude -croyance	-activités menées - niveau d'instruction -niveau de vie -us et coutumes de la localité	-tuteurs des enfants victimes de la traite -tutrices des enfants victimes -enfants victimes	-entretien -observation	-guide d'entretien
-Déterminer le niveau de compréhension des séances de sensibilisations et d'éducation des femmes du marché de Ouando.	-message compris -niveau de compréhension variable	-Difficultés économiques -pratiques traditionnelles conservées -mauvaise campagne de sensibilisation- message non reçu	-tutrices des enfants victimes -tuteurs des enfants victimes -ONG de lutte contre la traite	-entretien	-guide d'entretien  -questionnaire
-Dégager les facteurs qui	-us et coutumes -mode de vie	-difficultés économiques	-tuteurs d'enfants victimes	-entretien -observation	-guide d'entretien

bloquent ou ralentissent le processus de changement de comportement des populations cibles	-perception des cibles -faiblesse des comités locaux de surveillance	-pratiques traditionnelles coriace -existence de site d'exploitation des enfants -forte demande -non application de la loi et du code pénal	-Tutrices d'enfants victimes  -autorités locales -leaders d'opinion -ONG		-questionnaire
-Proposer des stratégies de communication et des activités originales appropriées à l'éradication de la traite des enfants dans cette commune	Modèle de planification PRECEDE-PROCEED de Green et Kreuter	-Diagnostic social -Diagnostic comportemental et environnemental -diagnostic éducationnel et organisationnel -diagnostic administratif et politique	Documentation sur les modèles de planification	-exploitation documentaire	-fiche de Dépouillement

# Table des matières

Sigles et acronymes.....	ii
Glossaire.....	ii
Liste des tableaux.....	vii
Sommaire.....	viii
Introduction.....	1
Chapitre I : présentation générale du sujet.....	4
1.1-problématique.....	4
1.1.1- Enoncé du problème.....	4
1.1.2- Hypothèse.....	6
1.1.3- Objectifs.....	7
1.1.3.1-Objectif général.....	7
1.1.3.2- Objectifs spécifiques.....	7
1.1.4- Revue de la littérature.....	7
1.2- Cadre conceptuel et théorique.....	11
1.2.1- Cadre conceptuel.....	11
1.2.1.1- Schéma du modèle de green appliqué à la traite des enfants.....	12
1.2.1.2- Explication du cadre conceptuel.....	12
1.2.2- Cadre théorique de recherche.....	14
1.2.2.1- Théories de prédiction des comportements.....	14
1.2.2.1.1-Le modèle des croyances relatives à la santé.....	14
1.2.2.1.2- La théorie sociale cognitive.....	15
1.2.2.1.3- La théorie de l'action raisonnée.....	15
1.2.2.1.4- La théorie des comportements interpersonnels.....	16
1.2.2.1.5- La théorie du comportement planifié.....	17
Chapitre II : présentation du cadre et de la méthode d'étude.....	18
2.1- Cadre d'étude.....	18

2.1.1-Bref aperçu de la république du Bénin et du département de l’Ouémé...	18
2.1.2-La commune de Porto-Novo.....	19
2.1.3-Le marché de Ouando.....	20
2.2- Méthode d’étude.....	21
2.2.1- Type d’étude.....	21
2.2.2- La population d’étude.....	21
2.2.3- La période d’étude.....	22
2.2.4- Les techniques d’échantillonnage.....	22
2.2.5- La taille de l’échantillon .....	23
2.2.6-Les techniques et outils d’enquête.....	23
2.2.6.1-Les techniques de collecte.....	23
2.2.6.2- Les outils de collecte.....	24
Chapitre III : présentation et analyse des résultats.....	26
3.1- Les caractéristiques sociodémographiques de l’échantillonnage.....	26
3.2- Présentation des résultats par cible .....	27
3.2.1- existence et persistance de la traite.....	27
3.2.2- proportion de la traite dans le marché de Ouando.....	31
3.2.3-Compréhension des messages de sensibilisation.....	38
3.2.4- Les actions de lutte.....	45
Chapitre IV : discussion .....	55
4.1- les différents centres d’intérêts.....	55
4.1.1- l’atteinte des objectifs.....	55
4.2- les facteurs socioculturels et environnementaux.....	55
4.2.1- les facteurs socioculturels .....	55
4.2.1.1-la force de la tradition .....	56
4.2.1.2-l’usage des intermédiaires.....	57
4.2.2-les facteurs économiques.....	58
4.2.2.1-la responsabilité du secteur informel.....	58
4.2.2.2- Situation des enfants vendeurs ambulants dans le marché.....	59

4.2.3- les facteurs politico administratives .....	61
4.2.4- les facteurs juridiques .....	62
4.3-les facteurs qui bloquent ou ralentissent le changement de comportement .	63
Suggestions .....	64
Conclusion.....	66
Références bibliographiques.....	68
Annexe .....	70